

Une nouvelle salle de réunion aux portes du forum d'Aventicum Mosaïque à décor géométrique et banquettes à décor de lions

Autor(en): **Delbarre-Bärtschi, Sophie / Bossert, Martin / Blanc, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **48 (2006)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-246261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une nouvelle salle de réunion aux portes du forum d'Aventicum Mosaïque à décor géométrique et banquettes à décor de lions

Sophie DELBARRE-BÄRTSCHI et Martin BOSSERT
Avec des contributions de Pierre BLANC et Philippe BRIDEL

Résumé

Les restes d'une mosaïque géométrique noire et blanche, ainsi que plusieurs éléments de banquettes en calcaire, constituées de plaques et de supports à décor de lions, ont été dégagés en 2003 dans un bâtiment situé à l'angle nord-est de l'insula 33, en limite ouest du forum d'Aventicum. Malgré la faible emprise des fouilles réalisées dans ce secteur, nous pouvons restituer partiellement l'agencement du décor de cet édifice qui faisait certainement office de lieu de réunion.

La mosaïque présente la particularité de ne couvrir qu'un « couloir » de 3,8 x 12 m au centre de la pièce, bordée de part et d'autre par un sol en *terrazzo*. Le décor de ce pavement, particulièrement rare, se retrouve cependant à l'identique sur des mosaïques d'Avenches et de Besançon. Ce pavement vient s'ajouter à un nombre particulièrement important de mosaïques découvertes au centre de la ville d'Avenches.

Parmi les fragments de banquettes, deux ensembles distincts sont probablement attestés. L'un (A) est caractérisé par la combinaison d'un support à décor léonin plus large et d'une plaque à profil en quart de rond, l'autre (B) par l'association d'un support plus étroit et d'une plaque à profil en chanfrein. La hauteur des banquettes était de 55 cm et la largeur des plaques de 52 cm. Ces éléments sont issus d'une production locale, d'une qualité supérieure à la moyenne.

Le mobilier céramique provenant des niveaux antérieurs à la mosaïque en situe l'aménagement dans le 2^e quart du II^e s. ap. J.-C. (*terminus post quem* de 120 ap. J.-C.). Cette datation est en accord avec celle obtenue par l'étude stylistique du décor de lions. Nous pouvons donc en déduire que les éléments du décor de cette pièce sont contemporains.

Les parallèles les plus proches pour ce type d'aménagement se trouvent à Rome, dans la *Curia Julia*, et sur le forum de *Thuburbo Majus* (Tunisie). De ce fait, nous pouvons interpréter la pièce découverte à Avenches comme une

Zusammenfassung

Im Jahr 2003 wurden am Westrand des Forums von Aventicum in einem Gebäude in der Nordostecke der *insula* 33 die Reste eines Schwarzweissmosaiks mit geometrischen Mustern sowie mehrere Fragmente von Sitzbänken (Kalksteinplatten, Teile des Unterbaus mit Löwendekor) freigelegt. Obgleich in diesem Sektor keine ausgedehnten Grabungen durchgeführt wurden, kann man die Ausstattung dieses Gebäudes, das sehr wahrscheinlich als Versammlungsort diente, zumindest zu einem gewissen Teil rekonstruieren.

Das Mosaik weist die Besonderheit auf, dass es lediglich einen schmalen gangartigen Bereich (3,8 x 12 m) in der Mitte des Raumes schmückte, um den herum sich ein Terrazzo-Boden befand. Der Dekor dieses Mosaiks ist sehr selten, doch lassen sich identische Beispiele in Avenches und in Besançon finden. Zu den zahlreichen Mosaikfunden im Stadtzentrum von Avenches kommt somit ein weiterer Fund hinzu.

Die Sitzbankfragmente lassen sich sehr wahrscheinlich zwei verschiedenen Ensembles zuordnen: Die Fragmente der Gruppe A weisen einen breiteren Unterbau mit Löwendekor und eine Sitzplatte mit Viertelstabprofil auf, die Fragmente der Gruppe B eine Kombination von schmalere Unterbau und vorne abgeschrägter Platte. Die Bänke waren 55 cm hoch, die Sitzplatten hatten eine Breite von 52 cm. Diese Sitzbänke wurden in der Region hergestellt und sind von überdurchschnittlicher Qualität.

Anhand der aus den älteren Schichten stammenden Keramikfunde lässt sich das Mosaik in das 2. Viertel des 2. Jh. n. Chr. datieren (*terminus post quem*: 120 n. Chr.); eine damit übereinstimmende Datierung ergab sich aus der stilistischen Analyse des Löwendekors der Sitzbänke; die gefundenen Reste der Ausstattung dieses Raumes stammen somit aus derselben Zeit.

Die nächsten Parallelen für eine solche Raumausstattung finden sich in Rom, in der *Curia Julia*, und auf dem Forum von *Thuburbo Majus* (Tunesien). Der in Avenches

salle de réunion ou éventuellement comme une curie. Aucun commanditaire n'est attesté pour ce bâtiment, mais nous pouvons penser qu'il s'agit d'un représentant d'une famille helvète de haut rang, à l'instar d'Afranius Professus, qui dédia la première curie d'*Aventicum*.

entdeckte Raum kann daher wohl als Versammlungsraum oder möglicherweise auch als *Curia* gedeutet werden. Ein Auftraggeber für den Bau dieses Gebäudes ist nicht überliefert, es ist jedoch anzunehmen, dass es sich dabei um einen Vertreter einer hochrangigen helvetischen Familie handelte, wie etwa Afranius Professus, der die erste Curia in Aventicum stiftete.

Übersetzung Silvia HIRSCH

1. Le cadre archéologique

Pierre BLANC

Les fouilles entreprises en 2003 en bordure ouest des Quartiers du *forum* d'Aventicum (*insulae* 22, 28, 34 et 40) s'inscrivaient dans le cadre d'un programme d'améliorations foncières entrepris *intra muros* dès 2001¹. Le principal apport de cette intervention à l'histoire du développement du centre monumental de la ville romaine, est d'avoir mis en évidence les vestiges de bâtiments à caractère vraisemblablement public, édifiés au cours du II^e s. de notre ère, de part et d'autre des deux principaux points d'accès au *forum* depuis l'ouest, entraînant ainsi la désaffectation partielle de la chaussée délimitant de ce côté-ci les quartiers du *forum*². Le plan et l'agencement de ces édifices ne nous sont que partiellement connus, les fouilles en tranchée menées dans ce secteur portant sur une surface relativement limitée. Fait exception le bâtiment (L 1) occupant l'angle nord-est de l'*insula* 33 (fig. 1), mis en évidence suite à la découverte, dans son emprise, des restes d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc qui, avec les éléments de mobilier en pierre qui lui étaient associés, fait l'objet du présent article³.

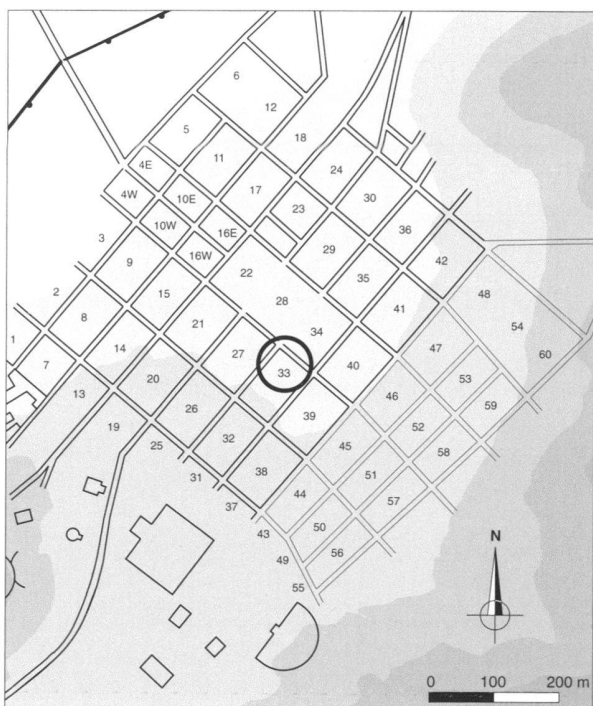


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum, avec situation du bâtiment à mosaïque et banquettes de pierre fouillé en 2003.

L'édifice L 1, situation et plan

L'édifice L 1 (fig. 2,1) se situe à quelques mètres seulement à l'est d'un grand bâtiment fouillé de 1907 à 1909

par l'Association Pro Aventico⁴, et identifié par une fameuse inscription⁵ comme étant le siège (*schola*) d'une importante corporation de la ville, celle des Nautes de l'Aar et de l'Aramus (fig. 2,2 et fig. 17). Ces deux édifices ne semblent pas avoir fait partie, du moins à l'origine, d'un seul et même ensemble architectural. L'édifice L 1 aurait ainsi précédé d'un demi siècle environ la « *schola* des Nautes », datée par des critères stylistiques et architecturaux de la fin du II^e siècle, et établie selon une orientation sensiblement divergente⁶. Les deux bâtiments étaient séparés par une aire empierrée large de 7 m (fig. 2,3) qui pourrait correspondre à un passage venu se substituer au *cardo* primitif, condamné au moment de la construction de l'édifice L 1 (fig. 2,4). Ajoutons encore que ce dernier apparaît sur les photographies aériennes du secteur comme un bâtiment de plan quadrangulaire simple, indépendant de toute autre construction (fig. 3)⁷. Seules des investigations complé-

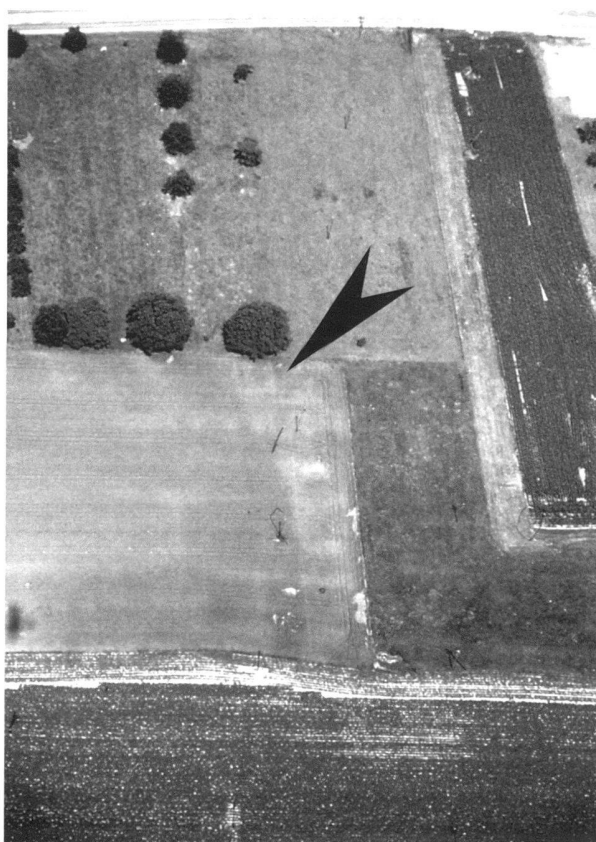


Fig. 3. Avenches/Insulae 21, 27, 33, 39. Photographie aérienne de la région du forum prise en 1989. La flèche indique l'emplacement de l'édifice quadrangulaire fouillé en 2003.

⁴ SECRETAN 1910.

⁵ CIL XIII 5096, cf. FREI-STOLBA/BIELMAN 1996, p. 49-51.

⁶ Quelques-uns des murs de ce bâtiment ont été redégagés afin d'en vérifier le calage topographique, justifiant ainsi les quelques modifications apportées au plan publié en 1910 (voir fig. 14 et 17). Rien ne permet cependant d'expliquer l'orientation atypique de la *schola*.

⁷ Ce qui pourrait constituer un argument en défaveur de l'hypothèse de la présence d'une abside en façade sud du bâtiment. Voir ci-dessous p. 41, note 113.

¹ BLANC 2001 et 2002.

² BLANC 2003 et 2004.

³ Sophie DELBARRE-BÄRTSCHI s'est chargée de l'étude de la mosaïque, Martin BOSSERT de celle des banquettes.

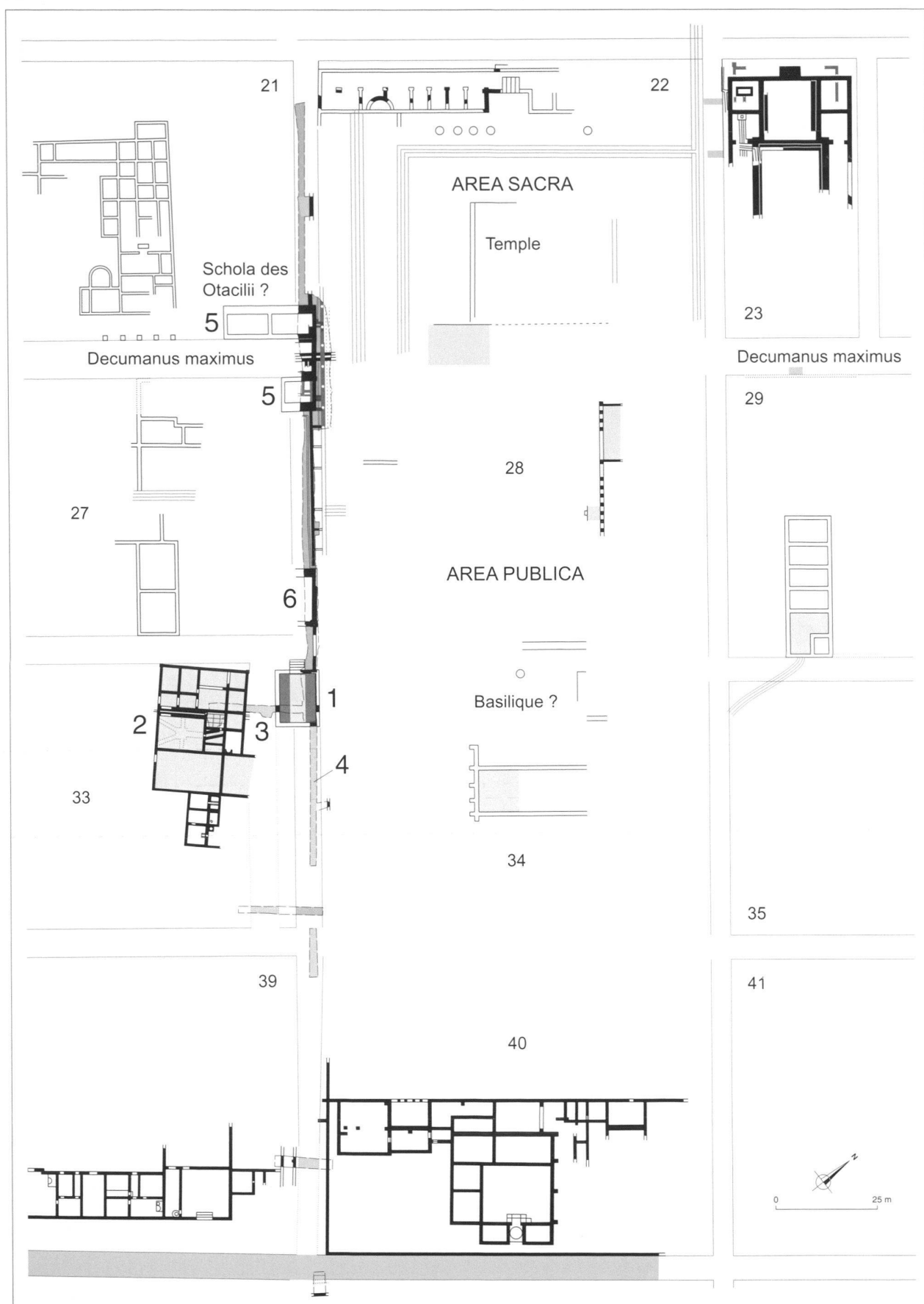


Fig. 2. Avenches/Insulae 21, 27, 33, 39. Plan archéologique de la région du forum d'Avenches et situation des vestiges dégagés en 2003. Les chiffres renvoient au texte.

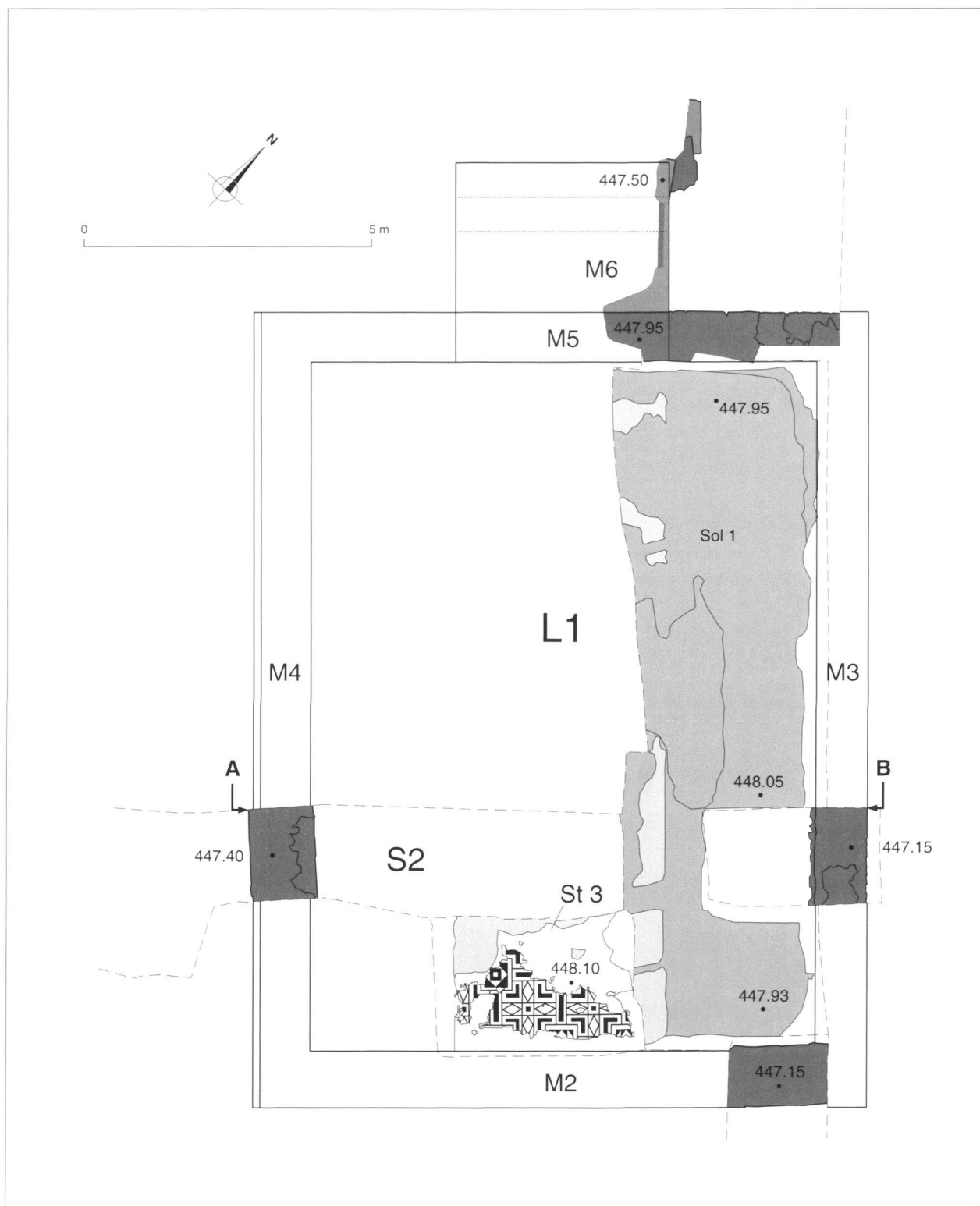


Fig. 4. Avenches/Insula 33. Relevé pierre à pierre de l'édifice L 1, avec nomenclature, repères altimétriques et situation du relevé stratigraphique A-B (fig. 6).

mentaires orientées seraient à même de préciser la relation entre les différentes constructions de cette partie de l'insula 33, de même que l'articulation de cet édifice avec le forum voisin.

Il est par contre tout à fait clair que l'édifice L 1 s'inscrit dans un programme architectural visant à monumentaliser

l'entrée du forum à la hauteur supposée de sa basilique, à l'instar des constructions encadrant plus au nord le *decumanus maximus* (fig. 2,5). A l'angle du quartier voisin (insula 27), un second bâtiment lui répondait en effet de manière pratiquement symétrique, du moins en ce qui concerne sa façade orientale, côté forum (fig. 2,6). La fonc-

tion de cet édifice, dont le plan reste incomplet mais qui s'apparente par ses murs aux fondations massives (jusqu'à 2 m de largeur) aux bâtiments encadrant le *decumanus maximus*, n'est pas connue.

Larges en fondation de 0,85 à 1,20 m, les murs de l'édifice L 1 étaient grande partie récupérés et n'ont en outre été observés que très ponctuellement (fig. 4, M 2 à 6). Ils permettent toutefois de restituer le plan d'une vaste salle de 8,70 x 12 m (soit env. 104 m²), à laquelle un escalier repéré en façade nord du bâtiment permettait d'accéder depuis la rue (fig. 4, M 6)⁸.

L'édifice L 1 n'a pas été fouillé de manière exhaustive. Un décapage portant sur la zone menacée par les travaux, soit sur le tiers est de la surface du bâtiment, a cependant montré que cette salle était ornée d'une mosaïque qui se développait dans l'axe longitudinal de la pièce, atteignant ainsi une longueur de 12 m pour une largeur de 4 m (fig. 4, st 3). Elle était bordée de part et d'autre d'un sol de mortier dont la surface était très détériorée (fig. 4, sol 1), vraisemblablement un *terrazzo*⁹.

La couche de démolition qui scellait directement ce sol à d'autre part livré, à l'angle sud-ouest de la pièce, deux supports de banquette à décor de lion en calcaire urgonien compact et fin (fig. 5). De nombreux fragments de deux banquettes de matériau identique ont également été retrouvés dans l'emprise et aux abords de l'édifice. Aucun autre élément de décor architectural n'a été retrouvé.

Séquence stratigraphique et indices chronologiques

Un sondage pratiqué transversalement dans la partie sud du local (fig. 4, S 2) a permis d'obtenir quelques données concernant la séquence d'occupation de ce secteur dont l'aménagement de la mosaïque constitue l'ultime étape.



Fig. 5. Avenches/Insula 33. Les « inventeurs » des supports de banquette en pierre posent pour la postérité: de gauche à droite, Anna Mazur, Adriano Almeida, Guy Jacquenod, et Edouard Rubin.

En fond de sondage, soit à la cote de 446,50/60 m, est apparu (au niveau de la nappe phréatique!) le sommet du *cardo* primitif séparant les quartiers du *forum* de ses voisins à l'ouest (fig. 6,1). Cette chaussée de gravier est attestée ici sur une largeur d'au moins 8,70 m, suggérant ainsi un élargissement de la voirie à l'angle de ce quartier, dans un premier temps peut-être libre de construction.

Cette rue que recoupait une petite fosse circulaire à fond plat (fig. 6,2), peut-être contemporaine, était scellée par

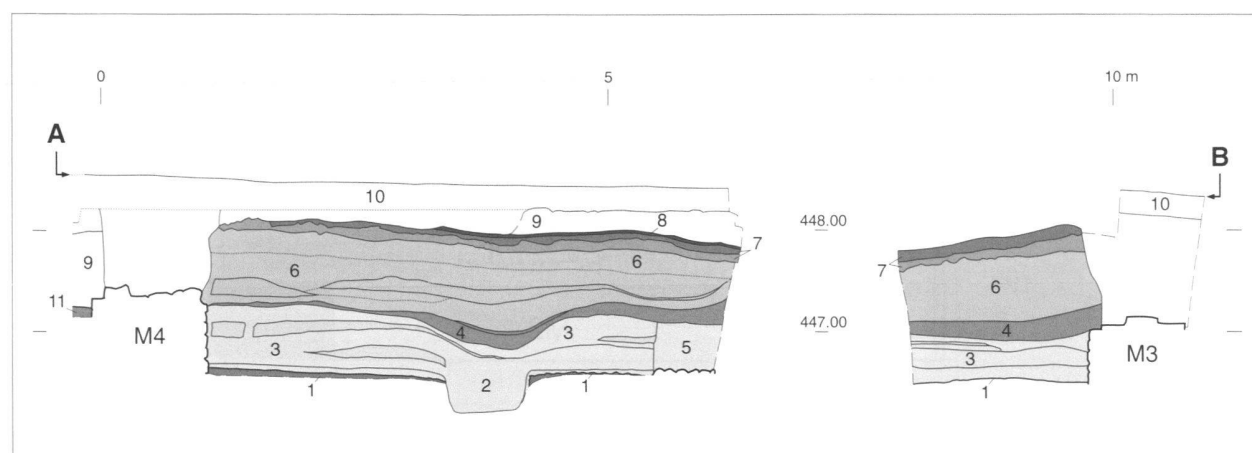


Fig. 6. Avenches/Insula 33. Coupe stratigraphique A-B relevée d'est en ouest à l'intérieur de l'édifice L 1 (sondage 2). Les chiffres renvoient au texte.

⁸ Une différence d'env. 80 cm a été mesurée entre la mosaïque elle-même, située à la cote de 448,10 m, et les niveaux de circulation extérieurs à l'édifice. A la cote minimale de 447,80 m, le sol, non conservé, du bâtiment lui faisant face dans l'*insula* 27 devait se situer à un niveau comparable.

⁹ Aucun débris ni trace de revêtement dallé n'étaient associés à ce sol de mortier.

différentes couches d'abandon et lentilles de gravier ou d'argile intercalaires sur env. 60 cm d'épaisseur (fig. 6,3). Ces dépôts ont précédé l'établissement d'un niveau de gravier mêlé de mortier de chaux épais d'une vingtaine de centimètres (fig. 6,4), reposant sur le ressaut intérieur des murs est et ouest du bâtiment (fig. 6, M 3 et 4). On ne saurait dire s'il s'agit là d'un sol en relation avec un premier état de l'édifice – dont témoigneraient différentes anomalies strati-

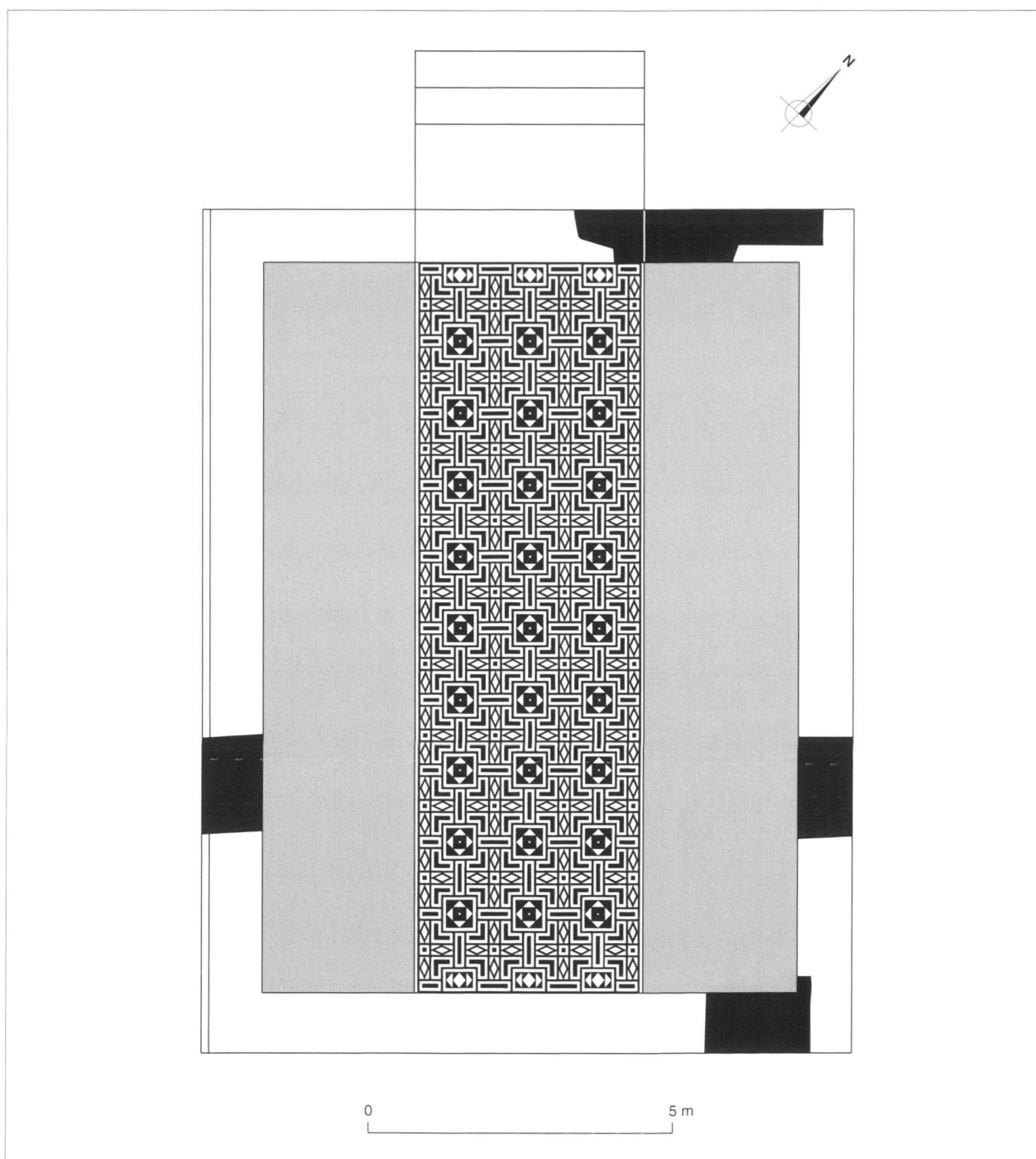


Fig. 7. Avenches/Insula 33. Plan schématique restitué de l'édifice L 1 et de sa mosaïque.

graphiques (fig. 6,5) qui n'ont pu trouver d'explication satisfaisante faute de fouille de surface – ou plus simplement d'un niveau de chantier.

Une nouvelle phase de remblayage est ensuite constatée sur env. 80 cm de hauteur (fig. 6,6), préparant l'aménagement du radier de moellons de calcaire jaune du sol de mortier associé au tapis de mosaïque, lui-même posé sur un lit de mortier de tuileau (fig. 6,7 et 8). Sol de mortier et pavement étaient enfin scellés, sans niveau d'abandon intercalaire, d'une couche de démolition finale (fig. 6,9) présente à une vingtaine de centimètres seulement sous

lecouvert végétal (fig. 6, 10). Dans cette couche se trouvaient les supports et les fragments de banquettes en pierre qui devaient se faire face de part et d'autre de la mosaïque.

La chronologie de cette séquence d'occupation ne repose que sur un rare mobilier céramique échantillonné en stratigraphie¹⁰. Elle peut se résumer de la manière suivante:

¹⁰ L'étude et la datation de ce mobilier céramique ont été confiées à Sandrine BOSSE BUCHANAN. Il s'agit des ensembles AV 03/11659, 11662 à 11668 et 11989, qui n'ont livré aucun autre mobilier datant.



Fig. 8. Avenches/Insula 33. Les restes in situ de la mosaïque dégagée à l'angle nord-est de l'insula 33. 2^e quart du II^e s. ap. J.-C.

l'abandon du *cardo* primitif serait intervenu dans le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C., précédant sans doute de peu l'implantation de l'édifice – ou d'un premier état de celui-ci – dès le début du II^e siècle. Les quelques tessons issus de l'un des niveaux de remblai individualisés sous le radier du sol de pose de la mosaïque, permettent d'avancer un *terminus post quem* d'env. 120 ap. J.-C. pour l'établissement de l'édifice dans son état final¹¹. Comme vont le démontrer les pages suivantes, l'analyse stylistique et l'étude archéologique de la mosaïque mais, surtout, des banquettes en pierre, tendent également à situer l'édification de ce lieu de réunion dans le 2^e quart du II^e s. ap. J.-C.

La mise en évidence de cet édifice dans un secteur particulièrement riche en pavements, nous offre en outre l'opportunité de réexaminer la chronologie et la fonction des différents bâtiments qui les abritaient, tous situés dans l'emprise ou aux abords du *forum* d'Aventicum.

2. La mosaïque de l'insula 33 Nord-Est

Sophie DELBARRE-BÄRTSCHI

Le fragment de mosaïque découvert en mars 2003 dans l'édifice occupant l'angle nord-est de l'insula 33 se situait à l'une des extrémités d'un pavement couvrant une bande centrale large d'env. 3,80 m dans l'axe du seuil d'entrée de la salle. Les lambeaux de lit de pose mis au jour (mortier de tuileau) montrent que la mosaïque s'étendait d'un bout à l'autre de la pièce, soit sur 12 m (fig. 7). Elle était encadrée d'un sol de *terrazzo* dépourvu de décor incrusté. Seul un tiers environ de la surface du pavement a été dégagé (fig. 8). Une grande partie de la mosaïque pourrait donc être encore

conservée *in situ*. De 1,70 x 3,10 m, le fragment a été déposé et restauré en deux panneaux emboîtables par le laboratoire de conservation-restauration du Musée romain d'Avenches. Il permet de reconstituer, à un ou deux détails près, l'ensemble du décor.

Décorée d'une composition géométrique noire et blanche (fig. 9), la mosaïque présente à l'est et à l'ouest une petite bordure formée de quelques lignes de tesselles jaunes¹². Au sud (et probablement au nord), le schéma principal semble s'interrompre, sans bordure apparente, en limite du mur. Au sud, seules quelques lignes d'une petite bande de raccord, dont il ne resterait aucune trace, pourraient éventuellement occuper la surface entre le motif et le mur. Au nord, le décor se poursuit certainement jusqu'au seuil de la porte.

Le champ est constitué de deux trames orthogonales imbriquées. Il s'agit d'un quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant, déterminant des intervalles cruciformes, au trait, posé sur un deuxième quadrillage de bandes au trait¹³.

Le premier quadrillage se caractérise par des carrés d'intersection débordants avec carré emboîté noir chargé d'un carré inscrit blanc, lui-même chargé d'un carré inscrit noir. Ce dernier est timbré d'une croisette blanche. Les bandes de ce quadrillage sont chargées d'un rectangle oblong noir emboîté.

Le second quadrillage s'insère dans les intervalles cruciformes déterminés par le premier. Les bandes sont chargées d'un losange ajouré inscrit. Les carrés d'intersection sont timbrés d'un petit carré noir.

¹¹ Daté de 70 à 120 ap. J.-C., cet ensemble (AV 03/11667) se caractérise encore par l'absence de céramique à revêtement argileux, excluant ainsi une datation au-delà du milieu du II^e siècle.

¹² Inv. 03/11662-01. Tesselles: 0,8 à 1,3 cm, 70/dm² (bordure jaune: 1 à 1,5 cm, 40-45/dm²). Lit de pose: lit de chaux, mortier au tuileau (2-3 cm), mortier de chaux (identique à celui situé de part et d'autre du pavement) avec petits galets (5-10 cm), radier de moellons calcaires (env. 10 cm).

¹³ BALMELLE *et al.* 1985, pl. 146g.

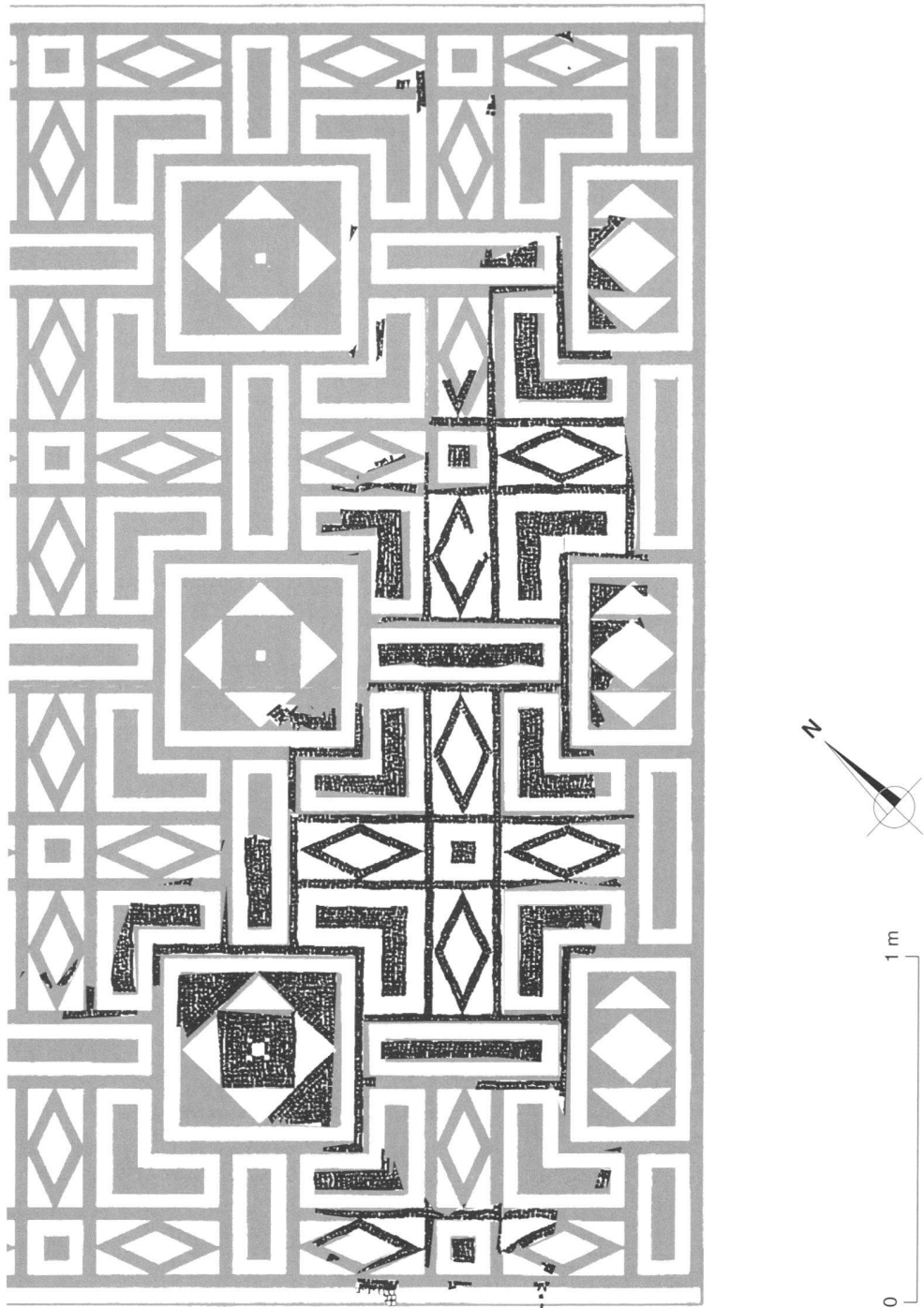


Fig. 9. Avenches/Insula 33. Dessin de restitution partielle de la partie sud de la mosaïque.

Les espaces en L faisant le joint entre les deux quadrillages sont chargés d'un L noir emboîté.

Le long des murs sud et, très vraisemblablement, nord, le canevas s'interrompt au milieu des carrés d'intersection débordants, ceux-ci transformés en motifs rectangulaires chargés d'un petit carré sur la pointe et de deux triangles rectangles blancs inscrits.

Le long des bordures est et ouest, le canevas s'arrête au niveau du quadrillage de bandes chargées de losanges inscrits.

Les lignes des quadrillages, ainsi que les losanges, sont dessinées de manière très simple par un filet double noir.

La grandeur des tesselles semble homogène sur l'ensemble du pavement, malgré une pose assez irrégulière. Seules les tesselles en calcaire jaune des bordures est et ouest sont un peu plus grandes.

2.1. Parallèles stylistiques

L'étude stylistique de la mosaïque de l'*insula* 33 est intéressante à plus d'un titre. D'une manière générale, la présence d'un schéma de composition aussi élaboré, réalisé uniquement en noir et blanc est assez rare en Gaule et sur le territoire suisse¹⁴. Nous remarquons cependant que plusieurs pavements de ce type se trouvent à Avenches (mosaïque de l'*insula* 33, mosaïque à frise de laurier, mosaïque de l'*insula* 10), ainsi qu'à Besançon¹⁵. Si les exemples de Besançon semblent dater tant du I^{er} que du II^e siècle, ceux d'Avenches se situent plutôt dans le courant ou à la fin du II^e siècle.

Superposition de deux trames orthogonales

La superposition des deux trames orthogonales présente sur la mosaïque de l'*insula* 33 est très rare. En effet, si les deux types de quadrillages, illustrés seuls, sont assez fréquents en Suisse et dans les provinces de Gaule¹⁶, les occurrences de leur imbrication se comptent sur les doigts d'une main. Les quatre exemples connus à ce jour, très similaires, ne se retrouvent qu'à Avenches et à Besançon.

Mosaïque à frise de laurier d'Avenches

A Avenches, le deuxième pavement de ce type, mosaïque dite «à frise de laurier»¹⁷ (fig. 10), a été trouvé dans l'*insula* 3. Il s'agit d'une grande pièce presque carrée couverte d'un décor pratiquement identique à celui de la mosaïque de l'*insula* 33, mais bordé sur les quatre côtés d'une frise de laurier noire sur fond blanc. Quelques tout petits détails diffèrent entre ces deux mosaïques. Sur celle de l'*insula* 3,

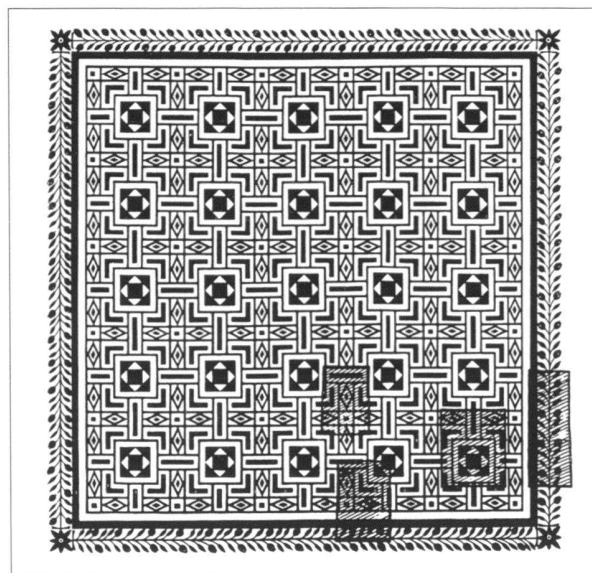


Fig. 10. Mosaïque dite à frise de laurier d'Avenches.

les carrés noirs inscrits dans les carrés débordants ne comportent pas de croisettes et les losanges inscrits dans les bandes sont chargés de losanges noirs emboîtés. Le reste du décor est parfaitement similaire, de même que la dimension des motifs, le type et la grandeur des tesselles, au point que, vus rapidement côte à côte, les fragments des deux mosaïques semblent appartenir au même pavement¹⁸. Le long de la bordure, le décor s'interrompt au quadrillage de bandes timbrées de losanges, de la même manière que sur les longs côtés de la mosaïque de l'*insula* 33. La mosaïque à frise de laurier, dont nous ignorons le contexte architectural, n'est malheureusement pas datée archéologiquement. Son traitement est cependant si proche de celui de la mosaïque de l'*insula* 33 que nous pouvons imaginer la présence d'un même atelier pour la pose des deux pavements à la même époque. Le seul indice chronologique est donné par quelques pièces de céramique trouvées à proximité du pavement et datées du II^e siècle¹⁹.

Mosaïques de Besançon²⁰

Le premier exemple de Besançon, découvert lors des fouilles du Parking de la Mairie²¹ (fig. 11), ressemble étonnamment à la mosaïque à frise de laurier d'Avenches. Nous avons ici un schéma identique à deux détails près : l'alternance des carrés noirs et blancs inscrits dans les carrés d'intersection débordants est inversée et les carrés d'intersection du deuxième quadrillage sont décorés d'un carré

¹⁴ Suisse : Augst Zentralthermen II (125-150 ap. J.-C.), Nyon-la-Muraz II (150-175 ap. J.-C.), Avenches frise de laurier (150-200 ap. J.-C.), Avenches *insula* 10 I (vers 200 ap. J.-C.), Avenches *insula* 33 (150-200 ap. J.-C.).

¹⁵ *Recueil* III, 3, n° 264, 265 et 297 A (flavien), n° 302 (150-200 ap. J.-C.), n° 306 (II^e siècle).

¹⁶ Pour le quadrillage de bandes croisées : cf. *Recueil* III, 3, n° 480, p. 49-52. Pour le quadrillage à carré d'intersection débordant : cf. *Recueil* III, 3, n° 839, p. 273-276.

¹⁷ VON GONZENBACH 1961, n° 5.15, p. 64 et REBETZ 1997, n° 19, p. 70.

¹⁸ En comparant les dimensions des différents motifs des deux pavements, nous obtenons un rapport de 1,003 ! Les deux schémas sont donc pratiquement superposables.

¹⁹ Malheureusement, nous ne connaissons ni l'emplacement exact de la découverte de ces fragments de céramique, ni leur contexte stratigraphique.

²⁰ Nous tenons à remercier Claudine Munier, archéologue à L'INRAP de Besançon, pour sa disponibilité et sa précieuse collaboration.

²¹ GUILHOT *et al.* 1992, p. 108-110.

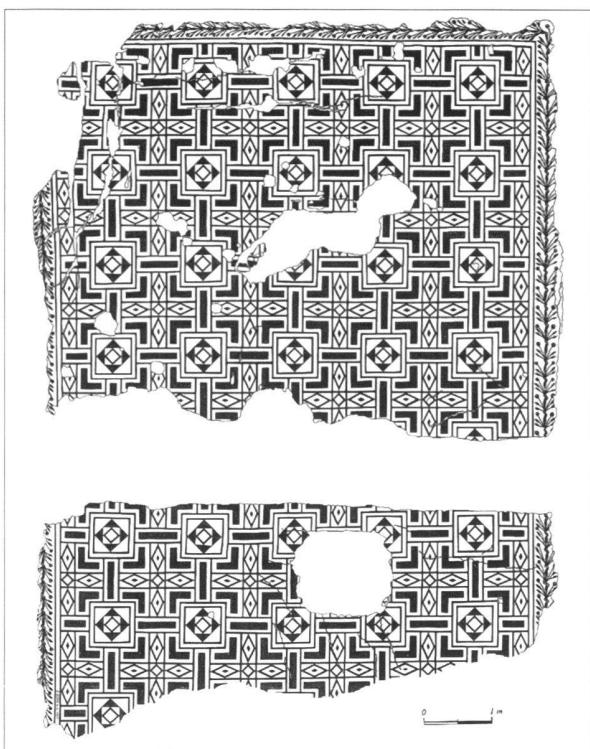


Fig. 11. Mosaïque du parking de la Mairie de Besançon.

inscrit ajouré, et non timbré d'un petit carré noir emboîté. Sur les longs côtés, le canevas s'arrête également au quadrillage de bandes timbrées de losanges, alors que sur le petit côté conservé, le schéma s'interrompt aux espaces en L entourant les carrés débordants. Ajoutée à la similitude de la composition, la présence d'une frise de laurier bordant le pavement est tout à fait troublante.

Ces analogies avec Avenches sont cependant rendues problématiques par le fait que le pavement de Besançon est daté stratigraphiquement des années 20-65 ap. J.-C.²² D'après Jean-Olivier GUILHOT²², directeur de la fouille, cette datation ne peut être remise en cause. D'une part, le pavement repose sur les vestiges augustéens et, d'autre part, un mur appartenant à la phase suivante (65-120 ap. J.-C.) traverse la mosaïque de part en part. Cette dernière a donc été détruite au plus tard au début du II^e siècle. J.-P. DARMON²³ estime, quant à lui, que la majorité des pavements noirs et blancs de Besançon sont à situer stylistiquement environ à l'époque flavienne.

Le deuxième exemple bisontin se trouve sur un des caissons de la mosaïque de Neptune²⁴ (fig. 12). La composition est parfaitement identique à celle de la mosaïque de l'*insula* 33 d'Avenches. Seul le motif de remplissage des carrés débordants diffère légèrement. Les grands carrés sont ici



Fig. 12. Détail de la mosaïque de Neptune de Besançon.

chargés d'un carré ajouré rouge chargé d'un carré noir inscrit, lui-même chargé d'un carré blanc inscrit. Ce dernier est timbré d'un petit carré emboîté noir. Malgré l'ajout de la polychromie, la facture plus soignée de la mosaïque (tesselles plus petites) et les dimensions réduites de la composition (adaptée à la grandeur du caisson), le schéma reste étonnamment identique à ceux des pavements noirs et blancs décrits ci-dessus. La mosaïque de Neptune est, quant à elle, datée archéologiquement de la fin du II^e siècle.

Comparaisons techniques

Nous avons également comparé l'aspect technique de la pose de ces pavements, en particulier pour les deux mosaïques d'Avenches et pour celle du Parking de la Mairie de Besançon. Nous constatons que les tesselles sont de même taille, que le nombre de tesselles au décimètre carré est très semblable, que la proportion des surfaces du schéma est identique et que la grandeur de ces surfaces diffère au maximum d'un rapport de 1,2. La mosaïque de Neptune présente des caractéristiques différentes en raison de son utilisation dans une composition à décor multiple.

Si l'analyse tant stylistique que technique montre une ressemblance étonnante entre les pavements d'Avenches et de Besançon, il reste à se demander comment ce schéma a pu se transmettre avec autant de similitudes entre le milieu du I^{er} siècle et le 2^e quart du II^e s. ap. J.-C. Cette constatation pose le problème fondamental de la diffusion des motifs dans l'Antiquité. Dans notre cas, particulièrement intéressant au vu de la ressemblance très marquée entre les différents pavements, nous pouvons émettre deux hypothèses. Premièrement, il est probable qu'un ou plusieurs pavements identiques, construits entre la fin du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle n'ont pas encore été découverts²⁵. En second lieu, il faudrait imaginer l'existence de « cartons de modèles » très précis transmis d'une génération à l'autre et circulant entre plusieurs ateliers.

²² Nous remercions Jean-Olivier Guilhot de nous avoir transmis son interprétation des données de fouille du Parking de la Mairie.

²³ Nous remercions J.-P. Darmon de nous avoir fait part de ses observations sur les mosaïques de Besançon.

²⁴ Mosaïque découverte partiellement en 1971 (cf. GUILHOT *et al.* 1992, p. 110), puis en 2004 (cf. J.-P. DARMON, Mosaïques antiques, in: C. STOULLIG (dir.), *De Vesontio à Besançon*, cat. exposition, Neuchâtel-Besançon, 2006, p. 102-107).

²⁵ Nous pourrions également imaginer que la mosaïque à frise de laurier d'Avenches soit un peu plus précoce que celle de l'*insula* 33. Mais la ressemblance si forte entre les deux pavements avenchois (matériau et dimensions) invite à proposer une date de pose très proche pour ces deux mosaïques.

Bordure jaune

La présence d'une bordure jaune sur la mosaïque de l'*insula* 33 est particulièrement intéressante. Nous constatons en effet que plusieurs pavements découverts à Avenches et dans les environs se caractérisent par une bordure jaune constituée de tesselles de calcaire, provenant probablement de carrières situées au pied du Jura, au bord du lac de Neuchâtel (Avenches: mosaïque de l'*insula* 33, mosaïque jaune, mosaïque Bardet, mosaïque de Marcianus, mosaïque de l'*insula* 10, mosaïque *En Saint-Martin*²⁶; Vallon: mosaïque dite de Bacchus et Ariane, mosaïque de la *venatio*)²⁷. Ces pavements, tous datés de la deuxième moitié du II^e ou du début du III^e siècle, pourraient être l'œuvre d'un atelier local. Cette « marque de fabrique » est d'autant plus frappante sur la mosaïque de l'*insula* 33 par le fait que le pavement présente une bordure jaune alors que le reste de la composition est strictement noir et blanc. Si nous datons ce pavement du 2^e quart du II^e siècle, il s'agirait probablement d'un des premiers pavements de la région avenchoise à posséder cette caractéristique. C'est peut-être pour cette raison que la bordure est très fine²⁸, encadrant discrètement un tapis principal aux motifs uniquement noirs et blancs. Cette touche de polychromie apportée à la bordure et non, comme on le voit parfois²⁹, au décor de remplissage des panneaux déterminés par la composition géométrique, est unique sur le territoire suisse. Les autres pavements avec bande de raccord jaune (cités plus haut) sont tous polychromes. Seules la mosaïque de Marcianus et celle trouvée *En Saint-Martin*, dont les parties centrales ne sont pas connues, étaient peut-être constituées d'un tapis principal noir et blanc.

2.2. Sols associant *tessellatum* et *terrazzo*

L'association d'un sol en *terrazzo* et d'un décor en *opus tessellatum* n'est pas rare, mais le *terrazzo* est généralement agrémenté d'un semis de cabochons ou de tesselles³⁰. Les sols avec *terrazzo* sans décor incrusté sont beaucoup moins fréquents³¹.

Dans les pavements présentant une technique mixte, le tapis en *tessellatum*, le plus souvent carré ou rectangulaire, occupe traditionnellement le centre de la pièce, faisant



Fig. 13. Avenches/Palais de Derrière la Tour. Mosaïque du triclinium d'été.

office de *pseudo-emblema*. La forme du tapis en *opus tessellatum* que l'on rencontre sur la mosaïque de l'*insula* 33 d'Avenches (tapis rectangulaire allongé, traversant une pièce de part en part et bordée à droite et à gauche d'un sol en *terrazzo*) semble, en revanche, ne pas avoir de parallèles directs³².

Sur le territoire suisse, les sols avec tapis en *tessellatum* et *terrazzo* (avec ou sans incrustations de tesselles) sont peu fréquents³³. Les quelques exemples connus à Avenches ne montrent pas d'incrustations de tesselles. La mosaïque de l'*insula* 33 mise à part, deux autres exemples présentent un sol associant *terrazzo* et tapis en mosaïque.

Le premier pavement provient de la zone artisanale de l'*insula* 8. Le centre de la pièce est décoré d'un panneau en mosaïque, présentant un motif de S tangents, qui entoure une plaque rectangulaire de marbre ou de calcaire³⁴. Le reste de la pièce est en *terrazzo*. Ce sol semble dater de la 2^e moitié du I^{er} siècle.

Le deuxième exemple d'Avenches provient du palais de *Derrière la Tour* (fig. 13). Il s'agit de la mosaïque dite du « triclinium d'été », qui présente, comme dans l'*insula* 8, un

²⁶ Mosaïque jaune: VON GONZENBACH 1961, n° 5.33, p. 76-77 et REBETZ 1997, n° 4, p. 34-37. Mosaïque Bardet: VON GONZENBACH 1961, n° 5.35, p. 77. Mosaïque de Marcianus: VON GONZENBACH 1961, n° 5.23 II, p. 72-73 et REBETZ 1997, n° 2, p. 30-31. Mosaïque *insula* 10: DELBARRE-BÄRTSCHI 2002, p. 142-143. Mosaïque *En Saint-Martin*: MOREL 1988, p. 55.

²⁷ Mosaïque dite de Bacchus et Ariane: FUCHS 2000, p. 29-30. Mosaïque de la *venatio*: FUCHS 2000, p. 34-38.

²⁸ Les autres pavements cités (note 26) comportent une bande de raccord plus large.

²⁹ L'apport discret de la polychromie, généralement utilisée pour les motifs de fleurons, est visible, par exemple, sur deux pavements de la *villa* de Zofingen (VON GONZENBACH 1961, n° 144 II et III, p. 239-241).

³⁰ *Recueil* III, 3, n° 892-893, p. 300-302.

³¹ Pour les exemples de sols associant ces deux techniques, cf. *Recueil* IV, 1, n° 14, p. 40-41.

³² Nous avons trouvé un exemple assez similaire à *Thuburbo Majus*, mais dont le décor est en *opus sectile* et non en *opus tessellatum* (cf. ci-dessous § 4).

³³ Avec incrustation: Presinge (DUNANT/SAUTER 1965, p. 35-42). Sans incrustation: Avenches (exemples décrits plus bas), Augst, *insula* 31 (SCHMID 1993, p. 103-109).

³⁴ Mosaïque découverte en 1961, inédite à ce jour, inv. n° 61/3557.

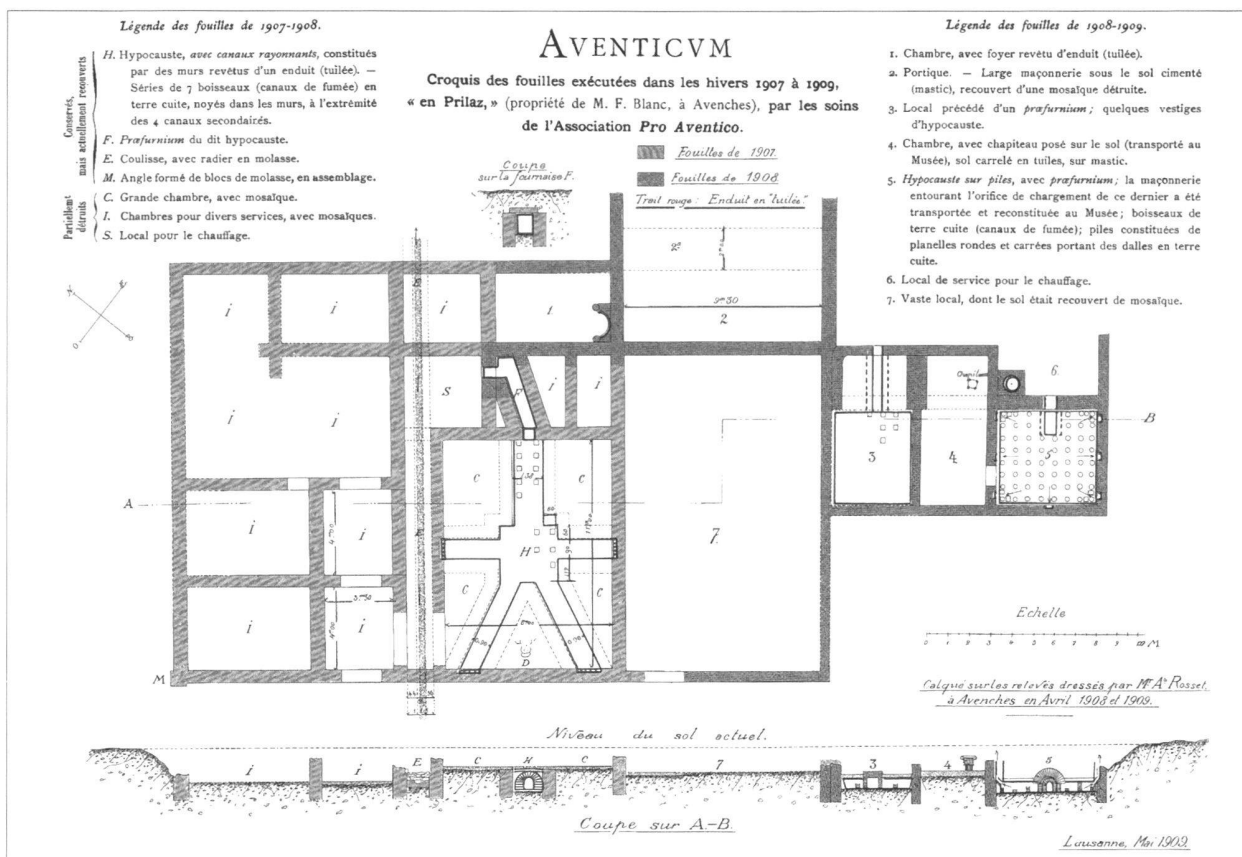


Fig. 14. Avenches/Insula 33. Plan et coupes des vestiges de la «schola des Nautes» relevés de 1907 à 1909 En Prilaz.

tapis en *opus tessellatum* (carré) au centre d'un sol en *terrazzo*. Cette mosaïque date de la 1^{ère} moitié du II^e siècle³⁵.

2.3 Mosaïques de *fora*

Il nous reste maintenant à chercher des parallèles de mosaïques découvertes aux abords directs d'un *forum* ou à l'intérieur de celui-ci.

Mosaïques du *forum* d'Avenches et de ses alentours

Les bâtiments du *forum*, ainsi que quelques édifices situés autour de celui-ci, ont révélé un nombre important de mosaïques dans un périmètre relativement restreint. En effet, nous comptons, dans les *insulae* 33 est, 34 et 29 ouest, pas moins de 20 pavements différents répartis dans cinq bâtiments distincts. Un cinquième environ de l'ensemble des mosaïques découvertes à ce jour à Avenches, se retrouve ainsi concentré dans un espace de 180 x 60 m (fig. 2).

La «basilique» – insula 34

Dans l'*insula* 34, à 40 m à peine au nord-est de notre mosaïque, une enfilade de sols est attestée, faisant alterner pavements et dallages sur une distance d'au moins 33 m. Cette découverte ancienne (1892)³⁶, dont les pavements

ont probablement été laissés *in situ*, est mentionnée par une description assez précise. Nous apprenons qu'au sud du dallage de la place publique se trouve une fondation de mur large de 2 m, puis plusieurs sols, décrits d'est en ouest. Après un grand dallage blanc (12 x 7 m), apparaît une mosaïque noire et blanche très simple (9 x 6 m) décorée à intervalles réguliers de *crustae* noires sur fond blanc, le tout encadré d'une bande noire. Un nouveau dallage formant un damier noir et blanc (3 x 6 m) sépare la mosaïque d'un deuxième pavement «tout à fait semblable». Le damier noir et blanc est lui-même bordé (au nord ou au sud) par une mosaïque de même type que les précédentes. D'après la description, l'enfilade de sols mesure environ 33 m. Cependant, si nous reproduisons par symétrie un nouveau dallage blanc à l'ouest (le damier noir et blanc se situant exactement dans l'axe central du *forum*), nous obtenons une longueur de 45 m traversant le *forum* sur une bonne partie de sa largeur, indice de la présence très probable d'une basilique à cet endroit.

La «curie» – insula 34

A quelques mètres au sud des sols de la basilique, ont été trouvées en 1871-72 deux grandes mosaïques noires et blanches³⁷. La description est succincte, mais elle nous permet tout de même de restituer approximativement leur décor. Nous nous trouvons en présence de pavements assez

³⁵ Mosaïque du *triclinium* d'été: REBETZ 1997, n° 8, p. 46-47. Une nouvelle étude du palais de *Derrière la Tour* (en cours) permet d'attribuer ce pavement au premier agrandissement de l'édifice, daté de la 1^{ère} moitié du 2^e siècle.

³⁶ JOMINI 1894, p. 32; BOSSERT/FUCHS 1989, p. 20, 33-34.

³⁷ VON GONZENBACH 1961, n° 5.12, p. 63; BOSSERT/FUCHS 1989, p. 21, 35.

semblables à ceux de la basilique, présentant également des incrustations de *crustae* noires sur fond blanc. Ces dernières sont très certainement carrées et rectangulaires, puisqu'il est fait mention de «petits points et de rainures noires». La position de ce bâtiment situé à l'arrière de la probable basilique permettrait de l'interpréter comme une curie.

La «schola des Nautes» – insula 33

Attribué par une inscription à la corporation des bateliers de l'Aar et de l'Aramus³⁸, le bâtiment (fig. 14 et 17) se trouve à proximité de notre pièce à mosaïque. Il se situe également dans l'insula 33 Est, uniquement séparé de notre bâtiment par une rue. Cet édifice est intéressant à plus d'un titre, non seulement par sa situation (est-il en lien avec notre bâtiment?), mais également par l'abondance des pavements qu'il contient. Il s'agit en fait du bâtiment le plus riche en mosaïques d'Avenches, comportant une quinzaine de pavements, dont il ne reste malheureusement que quelques fragments³⁹. Seule une dizaine d'entre eux a été prélevée. Ces fragments témoignent de la présence d'un pavement figuré («mosaïque du théâtre»), encadré d'une large bordure géométrique (fig. 15) et de plusieurs sols



Fig. 15. Avenches/Insula 33. Vue partielle des fouilles de la «schola des Nautes» en 1908 avec les restes in situ de la mosaïque (inv. 1907-08/4760), cf. fig. 14, local H, vue vers le nord-est.

³⁸ FREI-STOLBA/BIELMAN 1996, p. 49-51.

³⁹ VON GONZENBACH 1961, n° 5.20, p. 68-70 et REBETZ 1997, n° 3, p. 32-33.

décorés de compositions de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles blancs et des carrés concaves noirs.

Ce bâtiment a été légèrement touché par les sondages de 2003. D'après le matériel récolté, la datation stylistique et architecturale (hypocauste à canaux) établie par Victorine von Gonzenbach en 1961 semble confirmée (fin II^e-début III^e siècle).

En Perruet – insula 29

De l'autre côté du *forum*, au sud-ouest de l'insula 29, a été découvert en 1905 un pavement⁴⁰ décorant probablement la pièce la plus au sud d'une enfilade d'espaces ouverts en direction du *forum*. Ils sont interprétés comme d'éventuels bureaux de corporations. La mosaïque comporte une inscription, proche du seuil, lisible depuis l'entrée, faisant mention du donateur de la mosaïque: Marcus Flavius Marcianus. La calligraphie de l'inscription ainsi que la représentation de la *tabula ansata* qui la contient, situent la pose de ce pavement au début du III^e siècle⁴¹. Une grande partie de la mosaïque (le décor du centre de la pièce n'était plus visible à la découverte) présente une composition de cercles sécants, déterminant des quatre-feuilles blancs et des carrés concaves noirs. Deux des panneaux de mosaïque prélevés à cet endroit comportent également une composition de cercles sécants, mais d'un module plus petit et formée de tesselles plus grandes, déterminant des quatre-feuilles jaunes et des carrés concaves noirs⁴². Nous ignorons si ce décor se trouvait en bordure des fragments précédents ou s'il ornait un autre endroit (portique, etc.) proche du premier. L'indice le plus important⁴³ pour confirmer l'hypothèse d'un pavement unique se situe dans le texte publié à la découverte, qui ne mentionne qu'une seule mosaïque⁴⁴.

Mosaïques sur d'autres *fora*

Si la présence de mosaïques sur les *fora* est attestée en Afrique du Nord⁴⁵ par exemple, les pavements semblent beaucoup plus rares au nord de l'Empire. En Suisse cependant, deux mosaïques ont été trouvées sur des places publiques. L'une, non conservée, provient du *forum* de Martigny, et l'autre, la mosaïque au thiasse marin, de celui de Nyon⁴⁶. A Martigny⁴⁷, le pavement décorait une pièce

⁴⁰ VON GONZENBACH 1961, n° 5.23, p. 72-73 et REBETZ 1997, n° 2, p. 30-31.

⁴¹ FUCHS 1987, p. 134, note 61.

⁴² Les tesselles en calcaire jaune, plus grossières et de plus grande taille que sur les fragments noirs et blancs, nous font associer ce pavement aux «mosaïques à bordures jaunes» dont nous avons parlé précédemment (cf. ci-dessus p. 20).

⁴³ Le mortier des différents fragments semble, de plus, très similaire. Cette caractéristique peut être due soit à la présence d'un seul pavement, soit à la pose pratiquement simultanée des deux pavements.

⁴⁴ Cf. JOMINI 1907, p. 32-33. Une mosaïque d'Ostie, mentionnée par FUCHS 1987 (p. 132-133) montre également un motif rendu en deux modules différents sur le même pavement.

⁴⁵ Par ex. *forum* de *Thuburbo Majus*.

⁴⁶ VON GONZENBACH 1961, n° 86.1, p. 153-157.

⁴⁷ VON GONZENBACH 1961, n° 73, p. 131.

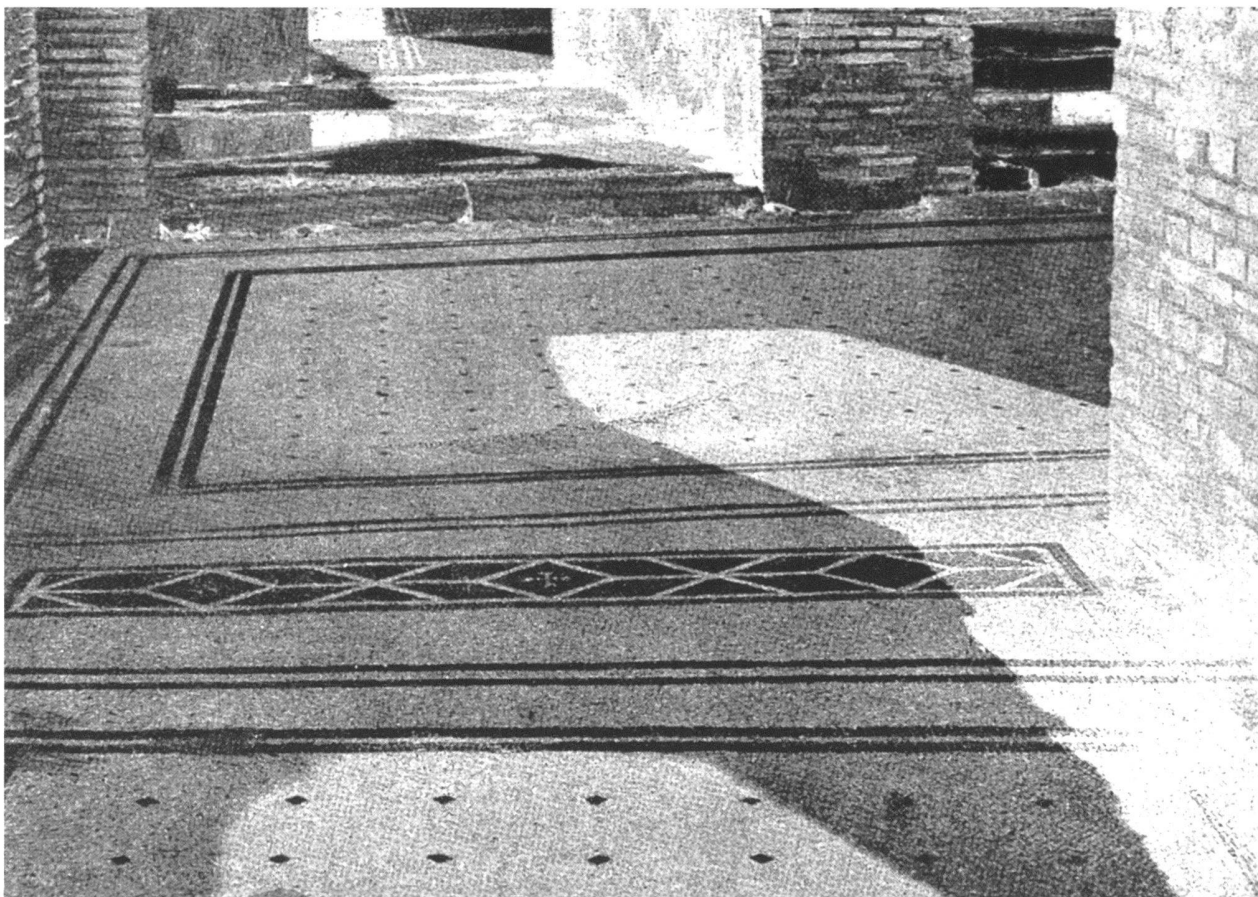


Fig. 16. Mosaïque de Pompéi (Regio VIII, Insula 2, 14-16 F).

sur hypocauste ouverte sur la basilique. J.-Ch. Balty interprète cette pièce comme une curie⁴⁸. A Nyon, la mosaïque occupait une partie du portique du *forum*.

En Gaule, très peu d'exemples sont attestés. Nous pouvons, en outre, mentionner le *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges, dont la basilique présente trois mosaïques identiques, très simples (fond noir uni entouré d'une bande blanche), qui décoraient l'ensemble de la nef de l'édifice⁴⁹.

2.4 Datation

La présence d'un nombre aussi important de mosaïques dans un périmètre restreint en plein cœur de la cité d'Avenches, nous oblige à supposer la présence d'un grand programme architectural d'embellissement de l'*area publica* du *forum* et de ses environs proches. L'absence de datation archéologique pour la majorité des bâtiments concernés nous contraint à la prudence. Cependant quelques éléments intéressants semblent tout de même se dégager.

La « basilique » et la « curie »

Concernant les pavements découverts au centre du *forum*, décorant une très probable basilique, ainsi qu'une

éventuelle curie, si les fouilles anciennes ne fournissent aucun élément de datation, nous pouvons cependant étudier deux pistes. La première consiste à analyser stylistiquement les différentes mosaïques, qui ne sont malheureusement connues que par des descriptions plus ou moins précises. Il n'empêche que ces cinq pavements comportent un décor de même type, associant des *crustae* noires à un fond de *tessellatum* blanc. Ce genre de décor est d'autant plus intéressant qu'il n'apparaît sous cette forme nulle part ailleurs au nord des Alpes. Seuls quelques exemples en blanc sur fond noir ont été trouvés en Gaule⁵⁰. Les exemples connus en noir sur fond blanc se concentrent avant tout à Pompéi pour le décor de la « basilique »⁵¹ (fig. 16) et au nord de l'Italie pour celui de la « curie »⁵². Dans les deux cas, les motifs se rencontrent principalement à l'époque républicaine et au début du I^{er} s. ap. J.-C., même si quelques exemples en blanc sur fond noir découverts en Gaule peuvent être datés jusqu'à l'époque sévérienne.

⁵⁰ Pour le motif de la « basilique », cf. DONDERER 1986, Altino n° 16, p. 17-18 et *Recueil* III, 1, n 48, p. 64-65. Pour le motif de la « curie », cf. *Recueil* III, 1, n° 207, p. 151.

⁵¹ BLAKE I, pl. 2.2 (Casa di Trittolemo); *PPM* IV, p. 527-544 (Casa del Poeta tragico); *PPM* VIII, p. 86, 128, 245, 557 (Regio VIII).

⁵² DONDERER 1986 (Aquilée n° 12, 29 et 42; Crémone n° 8; Vérone n° 2 et 3).

⁴⁸ Concernant le *forum* de Martigny et la pièce à mosaïque, cf. BALTY 1991, p. 344-348 et WIBLE 1998.

⁴⁹ *Recueil Gaule* IV, 1, n° 10, p. 34-38 et MAY 1986 p. 108-109.

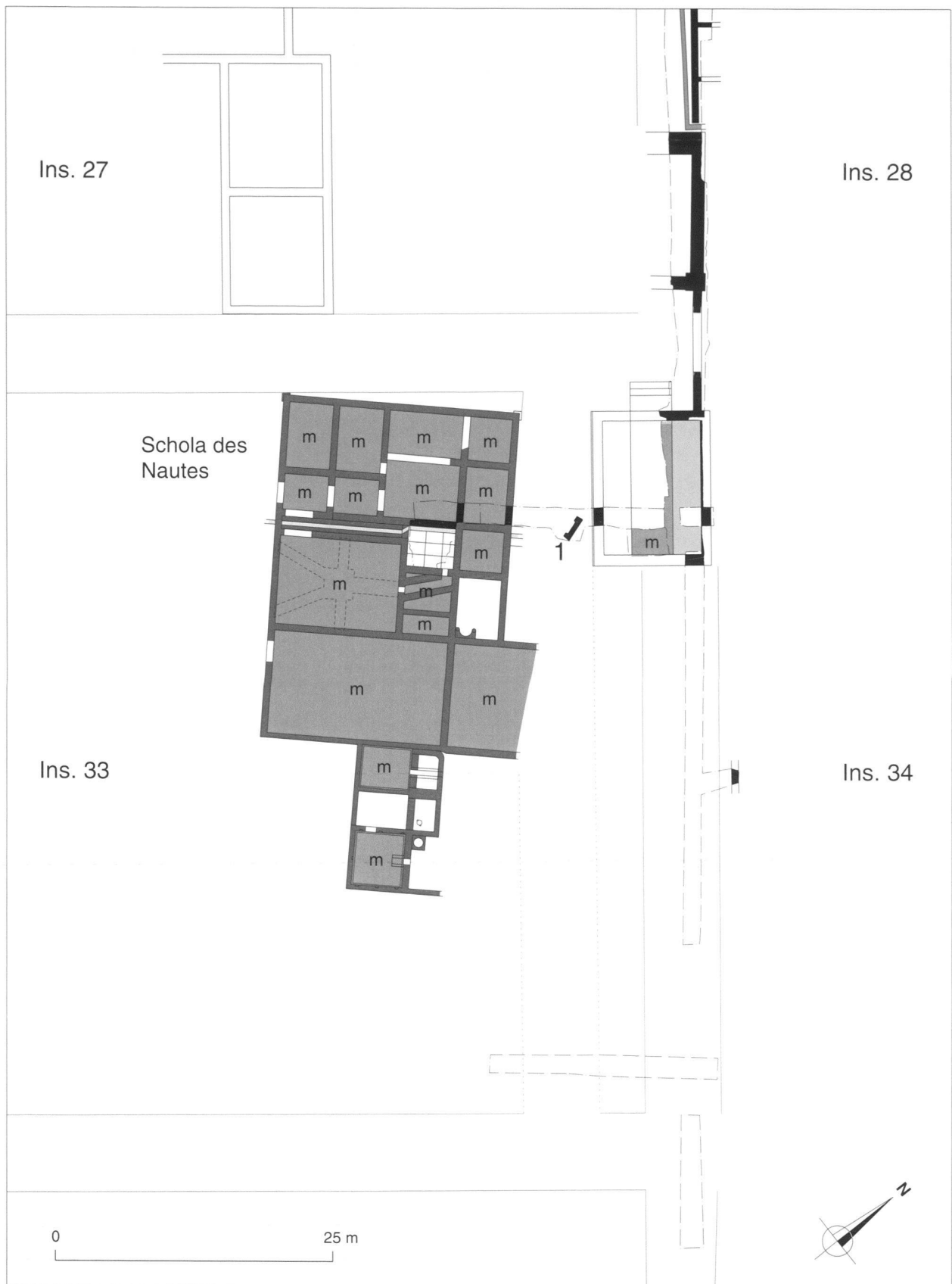


Fig. 17. Avenches/Insula 33. Plan schématique des vestiges dégagés en 2003 et de la «schola des Nautes. 1 : table d'appui de fenêtre ; m : mosaïques.

La deuxième piste concerne une inscription mentionnant la présence d'une première curie à Avenches à l'époque de Tibère, offerte par M. Afranius Professus⁵³. Si nous considérons comme probable l'attribution du bâtiment décoré de deux pavements, situé au sud de la basilique, à une curie, la datation stylistique des mosaïques (1^{ère} moitié du I^{er} s. ap. J.-C.) pourrait être confirmée. Si cette hypothèse est avérée, les sols de la basilique et de la curie d'Avenches appartiendraient vraisemblablement à une même période de construction datée du début du I^{er} siècle⁵⁴.

Les édifices de la fin du II^e siècle

Les deux édifices attribués à des corporations, situés à l'est et à l'ouest du *forum*, présentent plusieurs indices stylistiques ou architecturaux pour une datation de la fin du II^e siècle. De plus, nous constatons une grande similitude de décor entre plusieurs mosaïques de la « *schola* des Nautes » et celles du bâtiment situé *En Perruet*. Si le décor de cercles sécants est assez courant, nous observons qu'à Avenches, ce motif se trouve principalement dans ces deux *scholae* et représente de surcroît la plus grande partie des pavements découverts dans ces deux bâtiments⁵⁵. Seul un autre exemplaire, mais avec les couleurs inversées (quatre-feuilles noirs et carrés concaves blancs), provient d'ailleurs, de l'*insula* 7.

La salle à mosaïque de l'*insula* 33

Si la mosaïque de l'*insula* 33 se rapproche stylistiquement de plusieurs pavements avenchois datés de la 2^e moitié ou de la fin du II^e siècle, en particulier par la présence de la bordure en calcaire jaune que l'on retrouve sur une partie du pavement de *Perruet* (décor de bordure ou de portique?), certains indices nous laissent penser que ce pavement n'est pas contemporain de ceux des bâtiments de la fin du II^e siècle mentionnés ci-dessus. D'une part, le *terminus post quem* de 120 ap. J.-C. du pavement de l'*insula* 33, associé au fait que les banquettes à supports de lion sont datées stylistiquement du 2^e quart du II^e siècle, nous incite à fixer la construction de l'ensemble décoratif de cette pièce vers 150 ap. J.-C. Il nous semble en effet peu probable que les banquettes aient été fabriquées plusieurs dizaines d'années avant le pavement. D'autre part, les sondages de 2003, qui ont aussi partiellement touché le bâtiment de la « *schola* des Nautes », ont mis en lumière un décalage d'orientation entre le bâtiment de la *schola* et celui de notre pièce à mosaïque (fig. 17). Ce décalage rend l'hypothèse d'une construction contemporaine pratiquement impossible. Le bâtiment de la *schola* doit donc avoir été édifié, dans son état connu, environ un demi siècle après l'aménagement de la salle à mosaïque et banquettes.

Nous semblons donc en présence de plusieurs phases de transformation et de décoration dans ce secteur. L'une du I^{er} siècle, probablement tibérienne, concerne les édifices situés au centre de l'*area publica* du *forum*, la deuxième, du milieu du II^e siècle, voit l'installation d'une salle à mosaïque et banquettes, et la troisième, de la 2^e moitié ou de la fin du II^e siècle, qui touche plusieurs bâtiments publics ou semi-publics aux abords directs du *forum*, plus précisément à l'est et à l'ouest de la probable basilique.

2.5 Fabrication de la mosaïque

L'évaluation du temps nécessaire à la fabrication d'une mosaïque nous est donnée par le travail des mosaïstes contemporains, puisque aucun texte antique ne nous est parvenu à ce sujet.

Il est généralement admis qu'un mosaïste pose environ 5000 tesselles par jour⁵⁶. Ce chiffre correspond, suivant la finesse du pavement, à une surface moyenne de 0,5 à 0,75 m². Le nombre de tesselles par décimètre carré de notre pavement étant de 70 environ, nous pouvons estimer que le mosaïste a couvert de tesselles une surface de 0,7 m² tous les jours. La mosaïque comptant un total de 46 m² (12 x 3,8 m), 66 jours (10 semaines) environ ont dû être nécessaires à la pose de l'ensemble du pavement. Si nous imaginons qu'une équipe de trois mosaïstes a travaillé sur ce chantier, la fabrication de la mosaïque a peut-être duré moins d'un mois⁵⁷.

3. Les éléments de banquettes à décor de lions

Martin BOSSERT

La couche de démolition (fig. 6,9) qui scellait la mosaïque de l'édifice L 1 a livré, à l'angle sud-ouest de la pièce, les fragments de deux supports de banquette à décor de lion en calcaire (fig. 5). Les restes de deux banquettes du même matériau ont en outre été retrouvés dans l'emprise et aux abords de l'édifice. Produit localement et d'une qualité supérieure à la moyenne, ce mobilier est à ce jour unique à Avenches.

3.1 Les supports à décor de lion et les plaques

Si les deux supports à décor de lion en calcaire urgonien compact et fin⁵⁸ se ressemblent à première vue, une étude attentive met en lumière certaines différences. Il est tout d'abord frappant que les largeurs, de 22 et 17,5 cm, soient inégales et que, de plus, de petites différences se manifestent dans les hauteurs, qui mesurent respectivement 45 et

⁵³ BOSSERT/FUCHS 1989, p. 35, 55. Inscription I 45.

⁵⁴ Il n'est cependant pas exclu que ces décors datent de la fin du I^{er} siècle, lors de transformations importantes sur le *forum* d'Avenches. Seules de nouvelles fouilles au cœur de la place publique pourraient confirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

⁵⁵ Même si les modules utilisés sont différents entre les mosaïques de l'*insula* 33 et celles de l'*insula* 29, la concentration du même motif dans ces deux bâtiments est troublante.

⁵⁶ Voir LAVAGNE 1987, p. 34.

⁵⁷ Ce calcul ne tient compte que de la pose des tesselles. Il n'inclut pas le temps de fabrication de ces dernières (taille de la pierre), ni celui de la pose des différentes couches de mortier constituant le lit de pose du pavement.

⁵⁸ Inv. 03/11989-1 et 2 (ici éléments 1 et 2). Pour le matériau voir BOSSERT 1998a, p. 20-21 ; BOSSERT 2002a, p. 11, note 6.

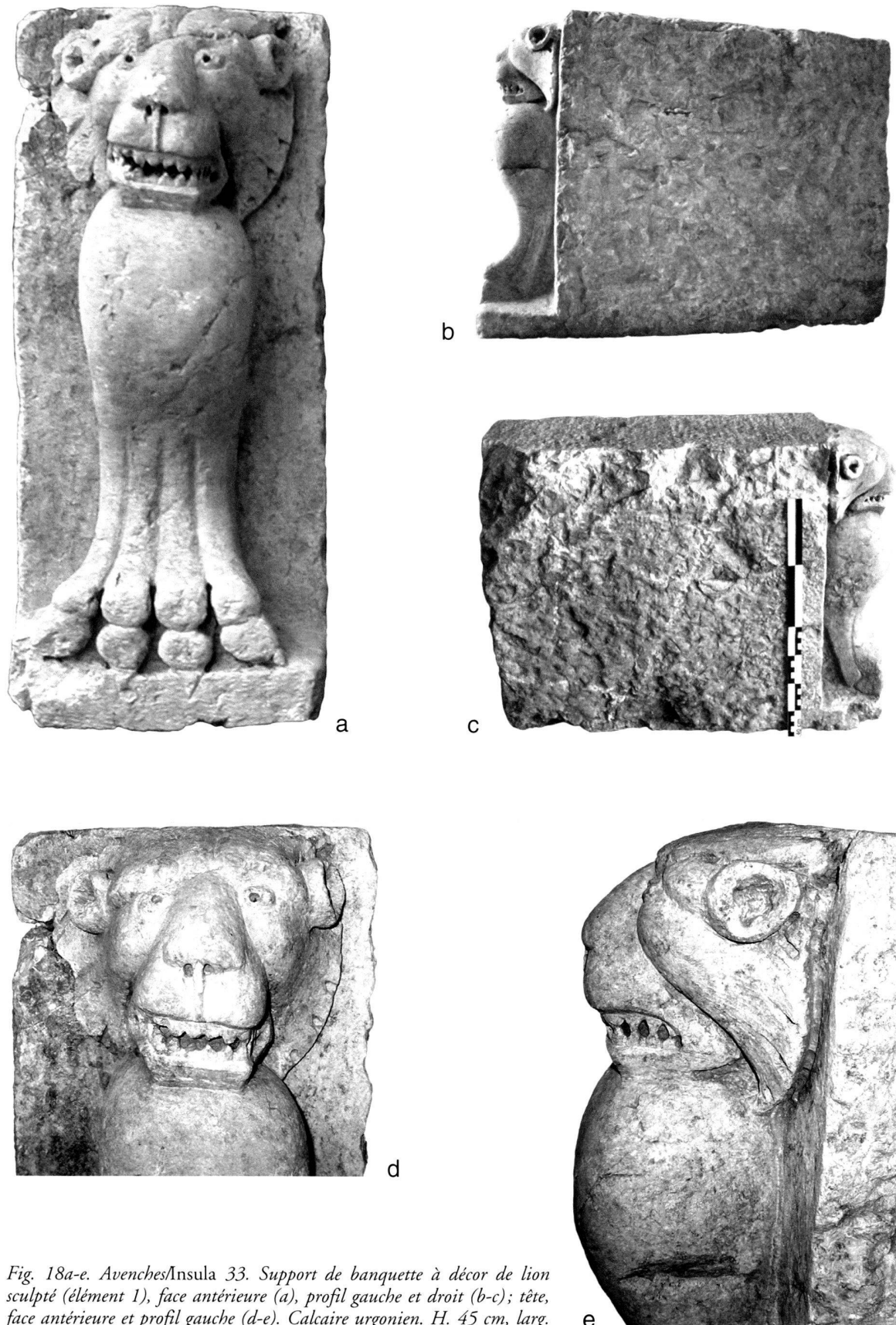


Fig. 18a-e. Avenches/Insula 33. Support de banquettes à décor de lion sculpté (élément 1), face antérieure (a), profil gauche et droit (b-c); tête, face antérieure et profil gauche (d-e). Calcaire urgonien. H. 45 cm, larg. 22 cm, prof. 59,5 cm. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11989-1.

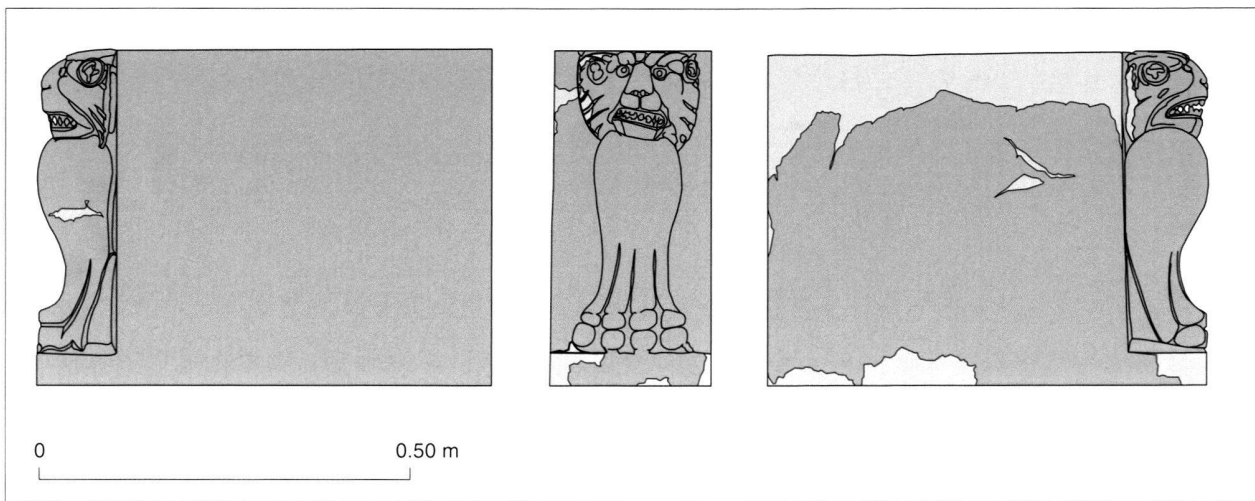


Fig. 18f. Avenches/Insula 33. Support de banquette à décor de lion sculpté (élément 1), face antérieure, profil gauche et droit (f). Éch. 1:10. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11989-1.

44,5 cm. La profondeur est à peu près identique pour les deux supports, mais si l'on considère seulement les lits d'attente, ils sont de profondeurs légèrement différentes⁵⁹. Ces deux lions, représentés partiellement, se différencient avant tout par la qualité d'exécution (fig. 18 et 19). Bien que les crinières ne soient pas complètement figurées, nous pouvons reconnaître des félins mâles à leur tête trapue et large⁶⁰.

Le support le mieux conservé (élément 1) est pratiquement intact et présente une surface en très bon état de conservation⁶¹. Les dimensions sont complètes. Mis à part le côté droit, taillé grossièrement, le support de lion se caractérise par une exécution relativement fine en surface. À l'origine, le côté droit était certainement peu ou pas visible de manière directe (fig. 18 b-c. f)⁶².

La tête du lion, représentée gueule ouverte et montrant les dents, est légèrement inclinée et tournée à gauche (fig. 18 a, 18 d-e). L'expression féroce est accentuée par de

grands yeux globuleux, qui ressortent sous les sourcils, ainsi que par les plis du front et la largeur du museau. La crinière, ébouriffée, encadre la tête trapue, les oreilles rondes sont représentées de face. Les quatre «orteils» sont composés de deux éléments, les griffes sont stylisées sous la forme de petites pointes. Le genou est proéminent. Le style vivant et plein d'entrain appartient à une production locale au-dessus de la moyenne. Le modèle a été reproduit de manière relativement fidèle⁶³.

Le deuxième lion (élément 2), ornant le support le plus endommagé, montre les mêmes caractéristiques typologiques de la face, de la crinière et des griffes (fig. 19 a-d)⁶⁴. Dans l'exécution, il est cependant plus statique et moins soigneusement sculpté. De ce fait, il a l'air moins sauvage et moins vivant que le premier. L'affouillement de la gueule a un aspect sommaire⁶⁵. Le décor de ce support a été taillé par un sculpteur moins expérimenté que le premier.

Les plaques en calcaire urgonien sont conservées en deux morceaux de dimensions différentes⁶⁶. Les faces supérieures et inférieures sont soigneusement polies. La plus grande plaque (élément 3), composée de nombreux fragments (fig. 20 et 22a), est entièrement conservée dans l'épaisseur (10 cm en moyenne) et présente une profondeur de 52 cm.

⁵⁹ Inv. 03/11989-1: h. 0,45 m, larg. 0,22 m, prof. (le tout) 0,595 m, (sans le décor sculpté) 0,495 m. – Tête de lion: 0,13 x 0,165 x 0,10 m (= profondeur du décor sculpté). – Inv. 03/11989-2: h. 0,445 m, larg. 0,175 m, prof. 0,595 m, (sans décor sculpté) 0,505 m. – Tête de lion: 0,115 x 0,15 x 0,09 cm (= profondeur du décor sculpté).

⁶⁰ Pour l'expertise spécialisée, nous remercions le zoologue Dr. A. Bossert, Aarau. Chez les lionnes, les têtes seraient plus allongées et plus fines. Voir note 86. On ne reconnaît que quatre griffes: on ne voit pas le pouce, puisqu'il marche sur la pointe des pieds.

⁶¹ Grandes cassures le long des arêtes supérieures et inférieures à gauche. Les arêtes de la plinthe portant le lion sont brisées. Fissure horizontale au milieu du genou. Le bord inférieur et la tête sont presque intacts. Concrétions et restes de mortier.

⁶² Les faces latérale gauche, supérieure arrière et inférieure sont dressées à la polka et à la broche; le relief est taillé à la gradine, au ciseau droit, au ciseau à bout rond et à la râpe. Traces ponctuelles de trépan, sillons et recreusements pour les oreilles, la crinière, la face et les pattes. – Voir BOSSERT 1983, p. 13-15, pl. 1; BESSAC 1986; BOSSERT 1998a, p. 22-25, note 1, p. 104-105, fig. 26. Voir note 65.

⁶³ Voir notes 81, 83.

⁶⁴ Conservé en plusieurs fragments. Parties manquantes surtout sur la face latérale droite. Museau endommagé et fissure verticale de la tête aux griffes; bord inférieur partiellement cassé, arête inférieure arrière manquant. Concrétions et traces de mortier à la surface.

⁶⁵ Les faces latérale gauche, supérieure et inférieure sont dressées à la polka. Les deux faces latérales sont assez finement travaillées, le relief est façonné à la gradine, au ciseau droit, au ciseau à bout rond et à la râpe. Trous de foret ponctuels, sillons et recreusements pour les oreilles, la face et les pattes.

⁶⁶ Inv. 03/11678-13/A (ici élément 3). Inv. 03/11678-13/B. (ici élément 4). Pour le matériau voir note 58.

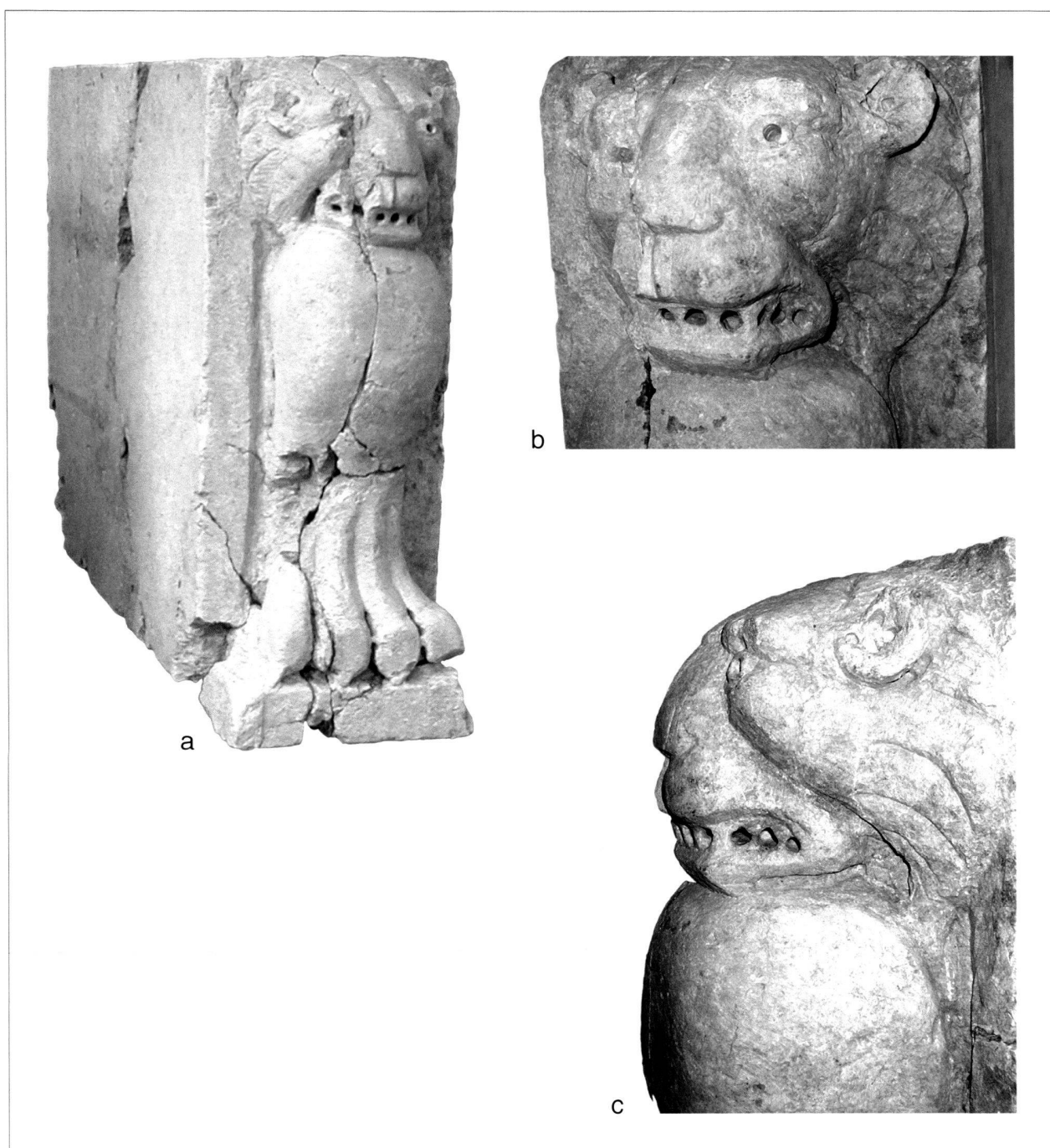


Fig. 19a-c. Avenches/Insula 33. Support de banquette à décor de lion sculpté (élément 2), face antérieure en vue oblique (a-b), profil gauche (c). Calcaire urgonien. H. 44,5 cm, larg. 17,5 cm, prof. 59,5 cm. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11989-2.

Actuellement, sa longueur est de 1,22 m⁶⁷. Le profil se compose d'un bandeau vertical finement dressé, au dessous duquel se trouve un profil en quart de rond, taillé à la gradine. Ce dernier est séparé par un mince réglet horizontal de la face inférieure. La face arrière, légèrement rugueuse, est

taillée verticalement⁶⁸. Un fragment d'une autre plaque similaire à profil en chanfrein, est conservé (L. conservée 0,43 m, larg. conservée 0,325 m, prof. 0,098 m) (fig. 21 et 22b).

3.2 Reconstitution des deux éléments de banc

La plaque entièrement conservée dans sa largeur et son épaisseur (fig. 20 et 22 a) est à rattacher probablement,

⁶⁷ Largeur ou profondeur de la face inférieure jusqu'au profil: 0,49 m. – Environ une douzaine de fragments d'une plaque cassée sur ses deux petits côtés. Traces de mortier et de concrétions, surface légèrement érodée. Voir note 68.

⁶⁸ Profil: H. 0,11, H. listel 0,075 m. Profil taillé au ciseau lisse et rond, profil en quart de rond taillé à la gradine. Faces supérieure et inférieure polies et travaillées à la râpe.

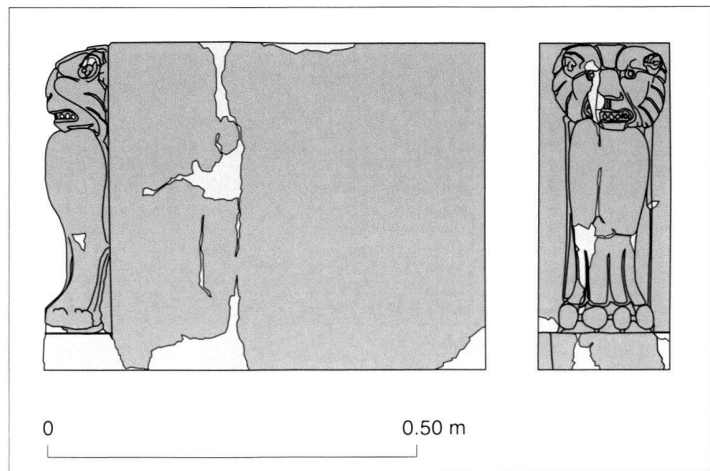


Fig. 19d. Avenches/Insula 33. Support de banquette à décor de lion sculpté (élément 2), face antérieure et profil gauche (d). Éch 1:10. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11989-2.

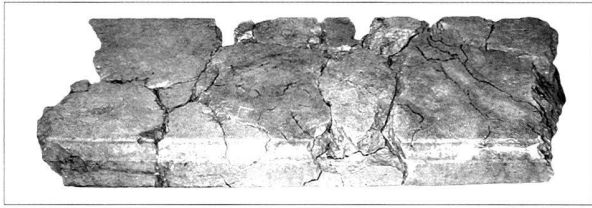


Fig. 20. Avenches/Insula 33. Siège de banquette à décor de lion sculpté (élément 3), lit de pose et profil à bandeau vertical et quart de rond. Calcaire urgonien. L. cons. 1,22 m, larg. 52 cm, ép. 10 cm. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11678-13/A.

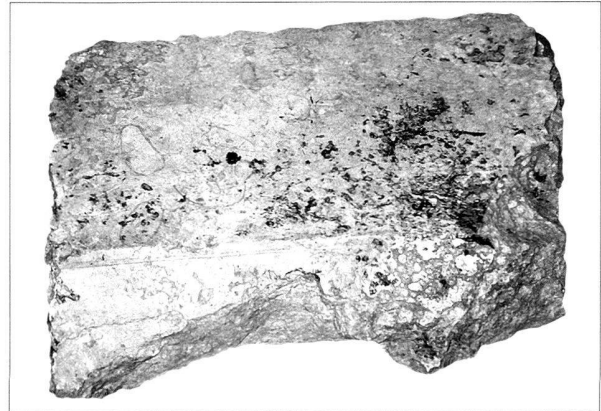


Fig. 21. Avenches/Insula 33. Siège de banquette à décor de lion sculpté (élément 4), lit d'attente et profil en chanfrein. Calcaire urgonien. L. cons. 43 cm, larg. cons. 32,5 cm, ép. 10 cm. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11678-13/B.

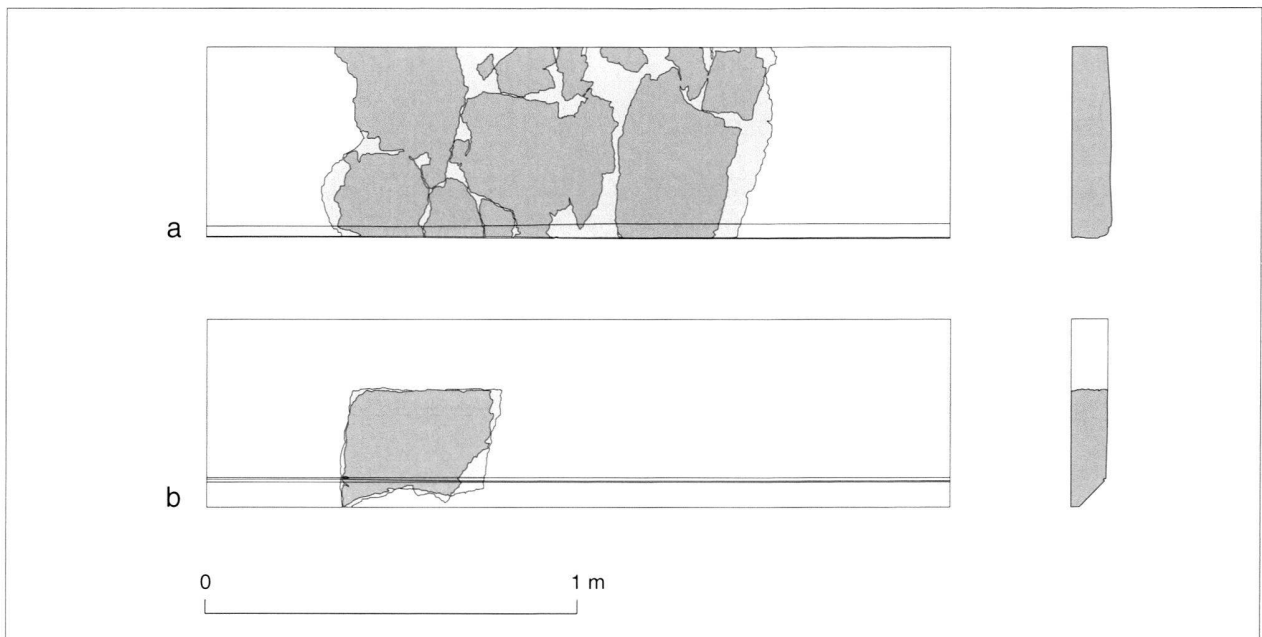


Fig. 22 a-b. Avenches/Insula 33. Sièges de banquettes à décor de lion sculpté: (a) lit de pose et profil à bandeau vertical et quart de rond (élément 3); (b) lit d'attente et profil en chanfrein (élément 4). Éch. 1:20. Vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 03/11678-13/A-B.

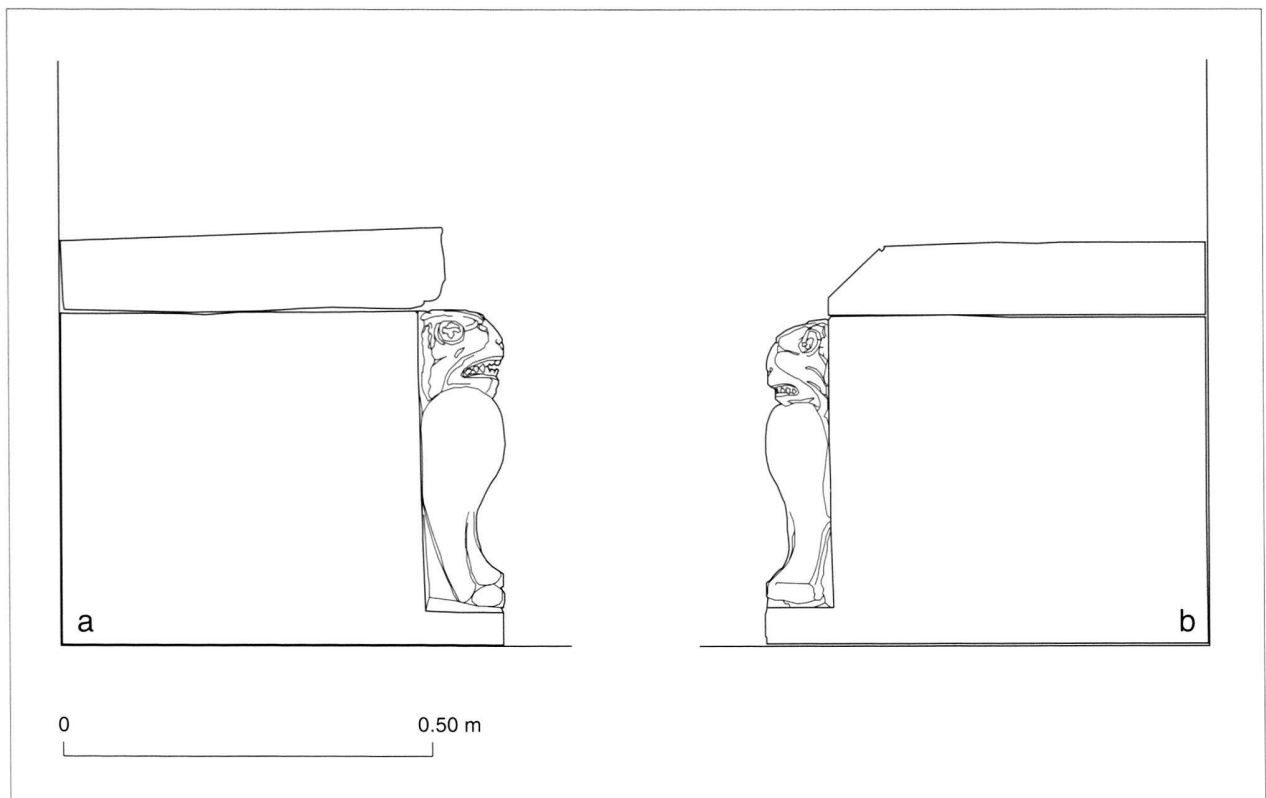


Fig. 23a-b. Avenches/Insula 33. Reconstitution d'éléments de banquettes: (a) système A (éléments 1 et 3). H. 55 cm, prof. 59,5 cm; (b) système B (éléments 2 et 4). H. 55 cm, prof. 59,5 cm. Éch. 1:10. Vers le milieu du II^e s. ap. J.-C.

d'après les dimensions, le matériau et l'exécution de qualité, au support travaillé avec le plus de soin (élément 1) (fig. 23 a et 24 a). La profondeur de la dalle, 49 cm à sa face inférieure, correspond exactement à la profondeur de ce support, la partie en relief exclue (fig. 20). Les plaques de siège présentent souvent un profil à listel vertical supérieur souligné d'un quart de rond. La taille relativement grossière du quart de rond constitue un indice pour cette disposition. Il est en revanche inhabituel que la plaque ait une arête supérieure vive, et non arrondie comme la plupart des banquettes connues⁶⁹.

Malgré certaines différences de dimensions et de qualité, le support le plus endommagé, taillé plus sommairement (élément 2), pourrait avoir appartenu au même ensemble, constitué d'éléments légèrement différents. Pour cet élément, une combinaison avec l'autre plaque, à profil en chanfrein (élément 4) (fig. 23 b), peut être envisagée. Les dimensions sont de 43 x 32,5 cm au maximum et l'épaisseur, identique, est de 10 cm (fig. 21 et 22 b)⁷⁰. On constate des similitudes avec l'autre plaque: même matériau et même taille soignée (élément 3)⁷¹. Le profil combinant

rainure, chanfrein et listel vertical se différencie clairement de celui de l'autre plaque. Si on assemble les deux éléments retrouvés, le chanfrein se positionne à l'avant (fig. 23 b et 24 b). Le même profil avec des accoudoirs latéraux en forme de pattes et de «genou» de griffon ailé est attesté pour une *schola* du Foro Triangolare à Pompéi (fig. 25 b)⁷². A la face arrière du support le plus étroit, l'arête verticale droite présente une feuillure de 1,5 x 3 cm qui devait faciliter la mise en place du piètement par insertion dans la paroi. Un élément de banquette, combinant supports et plaque, avait une hauteur approximative de 55 cm⁷³.

D'après les traces de mortier au lit d'attente du support et à la face inférieure de la plus grande plaque, les éléments du banc étaient fixés avec du mortier. Il est probable que deux plaques à profil en quart de rond ou en chanfrein se rejoignaient sur un support à décor de lion, de sorte que chaque support était recouvert de deux plaques jointives (fig. 24 a-b). Il est aussi vraisemblable d'imaginer une solution où deux supports soutiendraient chaque plaque. Dans ce cas, les supports seraient décalés à environ un cinquième de la longueur des plaques. Quelques traces de mortier à environ 30 cm du bord latéral de l'élément le laisseraient penser⁷⁴. Cette solution paraît cependant invraisemblable

⁶⁹ Voir p. ex. les trônes liste C b 1-3.

⁷⁰ Inv. 03/11678-13/B.

⁷¹ Il ne reste qu'un court tronçon du chanfrein, le reste du profil est cassé. Lits supérieurs et inférieurs partiellement conservés. Surface légèrement érodée, restes de concrétions et de mortier. - *Taille*: marteau taillant et ciseau droit, ciseau à bout rond pour les sillons, poli comme l'autre plaque.

⁷² Voir ci-dessous C a 1.

⁷³ Hauteur du support (45 cm) plus épaisseur de la plaque (10 cm).

⁷⁴ Voir ci-dessous p. 40.

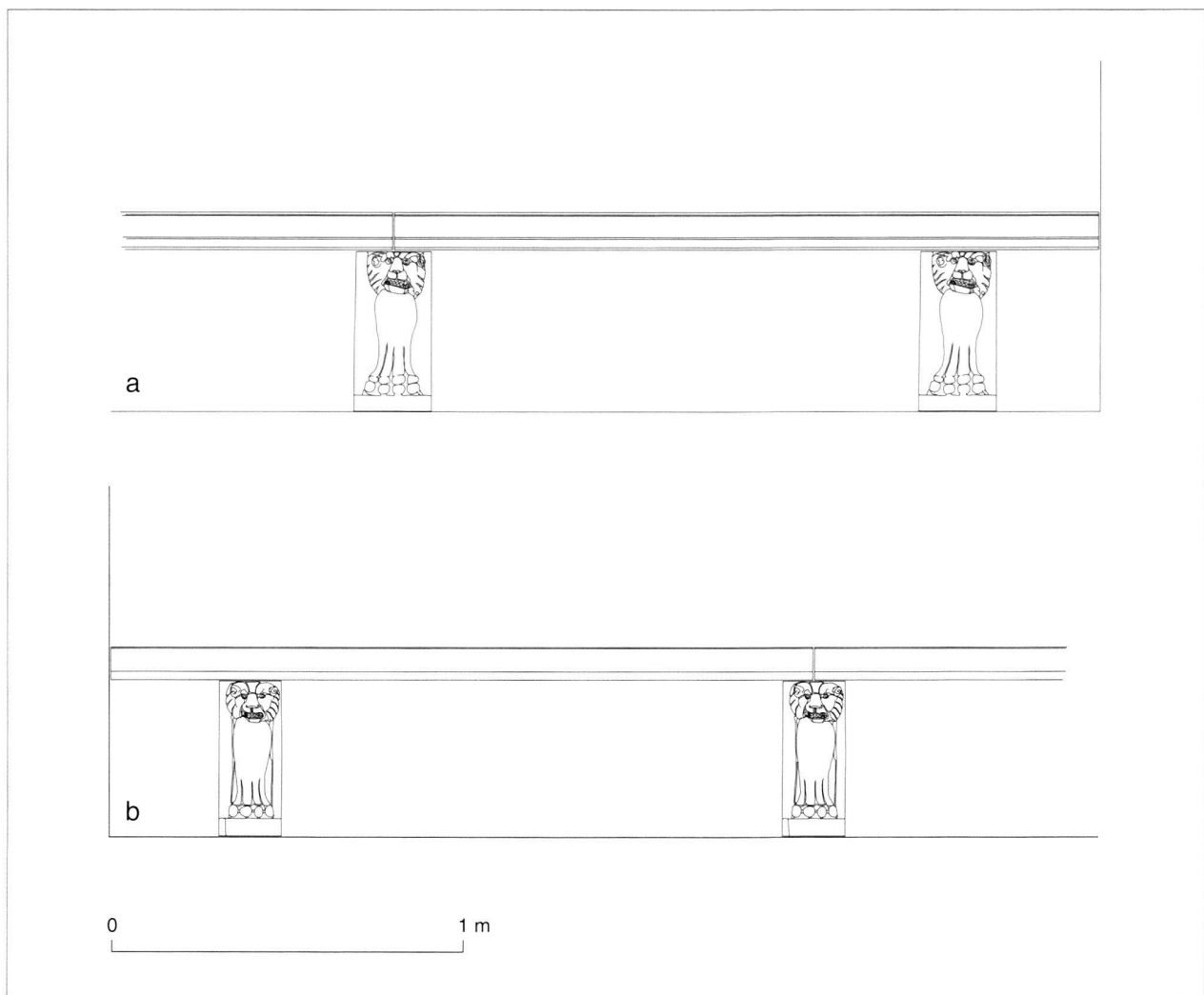


Fig. 24 a-b. Avenches/Insula 33. (a) paroi longitudinale est de la salle de réunion L 1, élévation de 6 éléments de banquettes du système A (éléments 1 et 3). H. 55 cm, L. 12,0 m. L. de plaque 2,0 m; (b) paroi longitudinale ouest est de la salle de réunion L 1, élévation de 6 éléments de banquettes du système B (éléments 2 et 4). H. 55 cm, L. 12,0 m. L. de plaque 2,0 m. Vers le milieu du II^e s. ap. J.-C. Éch. 1:20.

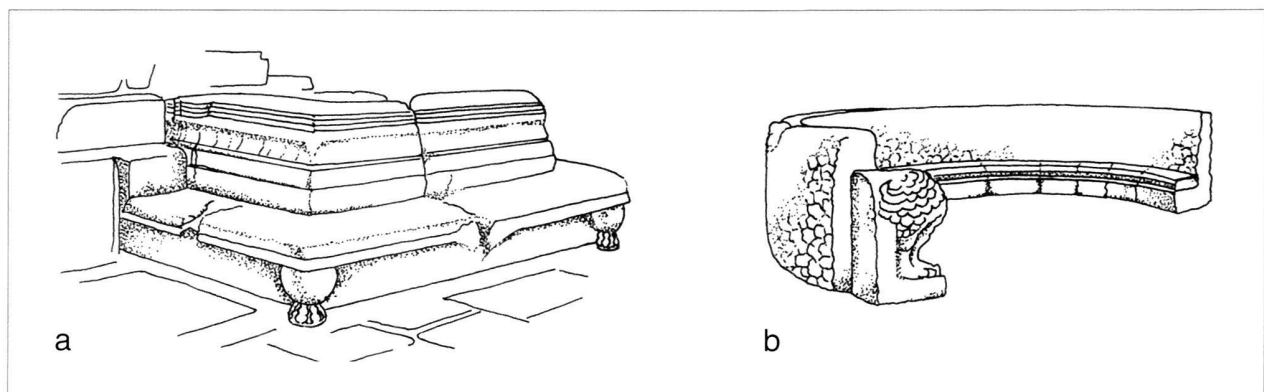


Fig. 25. a. Phaselis (Lycie/Turquie). Banquettes en forme de pattes et de «genou» de lions autour d'un pilier. b. Pompéi, Foro Triangolare. Schola à accoudoirs latéraux en forme de pattes et de «genou» de griffon ailé, siège à profil en chanfrein.



Fig. 26. Cyrène (Libye). Thermes, frigidarium, salle principale. Banquettes, supports en forme de pattes et de « genou » de lions.

en raison de la somme de travail qu'elle nécessiterait⁷⁵. Comme le montrent les banquettes du *frigidarium* des thermes de Cyrène (fig. 26)⁷⁶, il faut imaginer qu'un support décalé d'environ un cinquième de la longueur des plaques se trouvait aux deux extrémités des banquettes. La face latérale droite du support (élément 1), grossièrement taillée, et les traces de mortier à la face inférieure de la plaque (élément 3) correspondraient à ce cas de figure. De plus, la torsion de la tête du lion vers sa droite laisse penser que ce support prenait place à l'extrémité sud de la banquette de la paroi est (fig. 18 a- c et 24 a).

3.3 Typologie des supports de banc et du décor de lion

Typologie des supports de bancs et de tables ainsi que d'accoudoirs

Les représentations de lion en relief ne sont souvent que partielles. Elles peuvent figurer une patte à quatre griffes, avec ou sans feuille sur le « genou » (A) ou avec tête et patte de lion (B). Sous C se trouve un choix d'accoudoirs, de *scholae* et de trônes, sous D, plusieurs types de supports de table. Les quatre listes suivantes contiennent un choix représentatif d'exemples.

Exemples du type A

Ces exemples sont généralement en calcaire, ou peints :

Autriche

1. Litzldorf. Supports reliés par un bloc quadrangulaire, 44 x 46 x 15 cm, milieu de l'époque impériale: *CSIR*

Österreich, vol. II,6: «Die Skulpturen des Stadtgebietes von Teurnia» (auteur F. GLASER), Vienne, 1997, p. 95, avec n° 114, pl. 57.

France

2. St-Rémy-de-Provence, pattes de lion, 41 x 17 x 27 cm: ESPÉRANDIEU 1947, p. 14, avec n° 7873, pl. 13.
- 3a-j. Vienne, Théâtre, 10 supports (marbre), H. 38-46,5 cm: ESPÉRANDIEU 1947, p. 36, n° 8016, pl. 43.
- Nouvel* ESPÉRANDIEU 2003, p. 189-191, n° 450, 452-460, pl. 257-259.

Italie

4. Herculaneum. Thermes des femmes, Caldarium: MAIURI 1958, p. 106, fig. 83 (fig. 27).
5. Ostie. Porta Marina, Mausolée, banquette à plusieurs éléments avec retours, env. 4,4 x 1,7 m, larg. des plaques 45 cm: GISMONDI 1955, p. 169-190, fig. 69. 76. 78. 91, pl. 33,1-2; RICHTER 1966, p. 104, fig. 529 (fig. 34).
- 6a. Pompéi. *Regio* I, 8, 14. *PPMI* (1990), p. 836-837, fig. 5 (*atrium*).
- 6b. Pompéi. Casa di A. Trebio Valente, peinture murale: SPINAZZOLA 1953, p. 293, fig. 329.
- 6c. Boscoreale. Villa di Publio Fannio Sinistore, peinture murale: SPINAZZOLA 1953, p. 827, fig. 811.

Suisse

7. Augst. *Insula* 30, pattes de lions ou de griffons, 35 x 15 x 29 cm: BOSSERT 1998a, p. 38, note 2 (n° 9).
- 8a-e. Avenches, cinq supports: BOSSERT 1998a, p. 38-39, n° 9-12, pl. 6-7. 8a: 32,5 x 39 (cons.) x 8,9 cm (fig. 28); 8b: max. cons. 28,8 x 13 x 40,8 cm; 8c: 37 x 47,7

⁷⁵ Voir note 107.

⁷⁶ Voir liste A 9.

x 16 cm; 8d: 23 (cons.) x 10 x 26,5 (cons.) cm; p. 94, n° 46, pl. 7.

Libye

9. Cyrène. Thermes, Frigidarium, salle principale, banquettes le long des parois: MANDERSCHIED 1981, p. 42, fig. 13, pl. 6,1 (fig. 26).

10a. Leptis Magna. Banquette sur la rue: DI VITA 1998, p. 50-51 (fig. en haut).

10b. Leptis Magna. Thermes d'Hadrien, Frigidarium, banquettes avec supports à encoches et plaques: MANDERSCHIED 1981, p. 41, fig. 12; pl. 2,1. 3,1; DI VITA 1998, p. 92-93 (fig.).

Turquie

11. Phaselis (Lycie). Banquette à plusieurs éléments autour d'un pilier: FARRAR 1998, p. 37, fig. en bas à gauche (fig. 25a).

Exemples du type B

France

1. Vienne, Théâtre, supports de banquettes (marbre), tête, peau et patte de lion, h. 39, larg. 9,8 cm: ESPÉRANDIEU 1947, p. 36, n° 8016, pl. 43 (en haut à droite); *Nouvel ESPÉRANDIEU* 2003, p. 189, n° 451, pl. 257.

Italie

2a-b. Rome (?). Deux supports (seul le support gauche est partiellement antique), 44 x 15 x 31 cm: Rome, Vatican, Belvédère: AMELUNG 1908, p. 294, n° 102n, pl. 27.

Suisse

3a-b. Avenches. *Insula* 33, salle de réunion, en limite ouest du forum. Deux supports de banquette (ici éléments 1-2, fig. 18 et 19).

Exemples du type C: décors d'accoudoirs

a) *Scholae* (banquettes en demi-cercle à plusieurs éléments ou monuments funéraires)

Italie

1. Pompéi. Foro Triangolare, ailes et pattes de griffons: FARRAR 1998, S. 37, fig. en bas à droite (fig. 25 b).

2. Pompéi. Monuments funéraires: JASHEMSKI 1979, p. 145-146, avec fig. 225-227; KOCKEL 1983, p. 18-22, pl. 1. 2. 5. 9. 10. 69c. 70.

b) Trônes (*solia*)

Grèce

1a. Athènes. Théâtre de Dionysos (décor): RICHTER 1926, p. 119, fig. 276-277 (type 1); RICHTER 1966, p. 100, fig. 493.

1b-c. Louvre et Vatican. RICHTER 1966, p. 99-100, fig. 503-504.

2. Sparte. Nymphée du théâtre romain (jambe de lion correspondant au type A, accoudoir non conservé): RICHTER 1966, p. 100, fig. 491-492.

Turquie

3. Ephèse. Théâtre, au Musée de Vienne (Autriche): RICHTER 1966, p. 100, fig. 490 (sur les côtés, train avant de griffon ailé).

Exemples du type D: supports de table

Les décors du groupe D⁷⁷ qui comprend les supports de table, en calcaire ou en marbre, correspondent souvent à un griffon à tête de lion avec un pendant de l'autre côté. Typologiquement ils peuvent aussi correspondre au schéma A et B de décor de banquettes:

a) *Forme simple* (comme banquette du type A, support lisse ou cannelé):

Italie

1. Herculaneum. Casa del Tramezzo di Legno: MAIURI 1958, p. 212, fig. 166; *Verschüttet vom Vesuv, Die letzten Stunden von Herculaneum* (éd. J. MÜHLENBROCK/D. RICHTER), Mayence, 2005, fig. p. 56 (*impluvium*).

2a. Pompéi. Maison de Castor et Pollux, jardin, *Regio* VI, 9, 6: JASHEMSKI 1993, p. 138-139, n° 259, fig. 153.

2b. Pompéi, *Regio* I, *Ins.* 4, 22, fortement stylisé: PPM I (1990), fig. p. 182-183, fig. 2-4 (*cartibulum, atrium*).

2c. Pompéi. *Regio* I, 8, 5, Casa della statuette indiana, *atrium*. PPM I (1990), p. 797-799, fig. 1.

2d. Pompéi. Casa dei Dioscuri: MAIURI 1951, p. 87, fig. 69.

Suisse

3. Avenches, 52 (cons.) x 13 x 49 (cons.) cm: BOSSERT 1998a, p. 39, n° 13, pl. 7.

4. Reckingen, Ruchbuck (AG), 63 x 54 x 14,5 cm: BOSSERT 1998a, p. 38, note 2 (n° 9).

Libye

5. Leptis Magna, Marché, tholos nord-ouest et portique intérieur, pieds de tables de vente: DI VITA 1998, p. 56-63 (fig.).

b) Tête de lion, «genou» et patte (comme la banquette du type B)

France

1. St-Rémy-de-Provence. 65 x 25 x 34 cm: ESPÉRANDIEU 1947, p. 14, n° 7872, pl. 13 (fig. 30).

Italie

2-3. Vatican, Sala della Biga: LIPPOLD, 1956, p. 70, n° 610c, pl. 35-36 (36,5 x 10 x 34,5 cm; assez «provincial») et p. 98, n° 621a, pl. 47 (panthères? plutôt table, 71,5 x 18 x 42 cm).

Suisse

4. Avenches. Pieds de table avec masque de tête de lion, contamination des types (?) A et B. 40,5 (cons.) x 8,9 x 20,5 (cons.) cm: BOSSERT 1998a, p. 38, n° 8, pl. 6.

c) Griffon à tête de lion avec pendant de l'autre côté (choix)

1a. Pompéi. *Regio* VIII, 4, 15, Casa di C. Cornelius

⁷⁷ Pour la typologie de félins et de sphinx comme *trapezophoroi*, cf. RICHTER 1966, p. 110-113; *CSIR Pologne*, vol. III, 2: «Les sculptures mythologiques et décoratives dans les collections polonaises» (auteur T. MIKOŃSKI), Varsovie, 1999, p. 40-48, n° 19-27, fig. 1-6, pl. 15-21. – Bancs de jardin et tables en général: FARRAR 1998, p. 37-40.

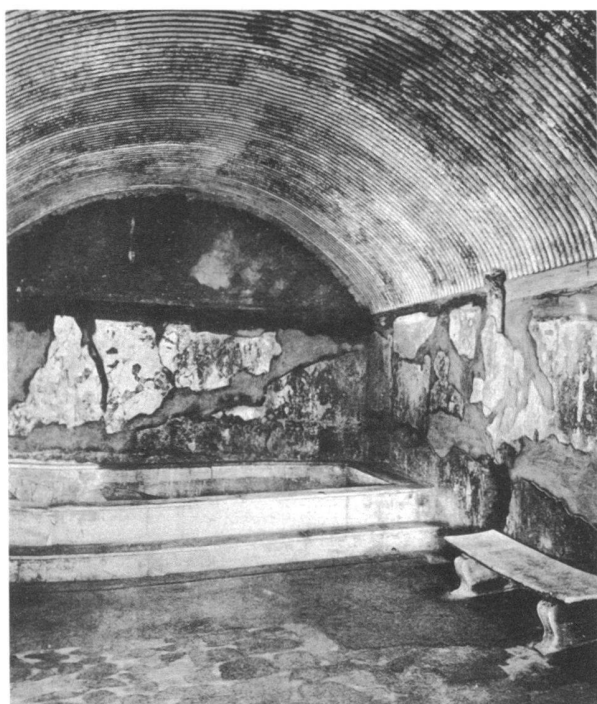


Fig. 27. Herculanum. Thermes de femmes, banquette, supports en forme de pattes et de « genou » de lions.

Rufus: MAIURI 1951, p. 86, fig. 68; JASHEMSKI 1993, p. 213-215, n° 432, fig. 248.

1b. Pompéi. *Regio* VI, 9, 2.13, Casa di Meleagro: MAIURI 1951, p. 81, fig. 63; *PPM* IV (1993), p. 670-673, fig. 24-32.

1c. Pompéi. *Regio* VI, 15, 7.8, Casa del Principe di Napoli: *PPM* V (1994), fig. p. 652-654, fig. 6-10 (*car-tibulum, atrium*).

2a. Rome (?). Deux pieds de table (?), marbre, 66 x 65 cm, Rome, Vatican, Belvédère: AMELUNG 1908, p. 91-92, n° 37a, pl. 9.

2b. Rome (?). Deux pieds de table (?), marbre, Rome, Vatican, Belvédère: AMELUNG 1908, p. 281, n° 99b-c, pl. 25 (84 x 23 x 98 cm).

2c. Rome. Vatican: RICHTER 1966, p. 113, fig. 578 (type 5).

3. New York: RICHTER 1966, p. 113, fig. 579 (type 5).

Les banquettes et tables des quatre types (A-D) remontent le plus souvent à des modèles hellénistiques⁷⁸.

À Avenches, nous trouvons surtout des supports de bancs ou de tables du type A, avec ou sans feuille sur le « genou » (fig. 28, cf. fig. 27). Comme à Pompéi, il existe aussi des supports avec des cannelures probablement combinées aux



Fig. 28. Avenches. Support de banquette en forme de patte et de « genou » de lion. Calcaire urgonien. H. 32,5 cm. Inv. X/1335.

griffes. Typologiquement, un pied de table avec tête de lion est en partie apparenté aux deux supports du *forum* (fig. 18 et 19). Il faut probablement restituer une griffe dans la partie inférieure. Peut-être s'agit-il d'une contamination d'une forme plus simple et d'une forme plus compliquée (table D b 4)⁷⁹.

Sur les tables romaines (cf. D), on retrouve parfois les schémas iconographiques des décors A et B. Normalement le décor est composé d'un griffon-lion avec pendant de l'autre côté.

Représentations de lions à l'époque romaine

Les représentations de lions à l'époque romaine se répartissent schématiquement en deux groupes : a) à tête arrondie et trapue et b) à tête allongée avec museau en forme de

⁷⁸ Pour les modèles hellénistiques de banquettes et tables romaines à décor de pattes de lion ou de griffon voir WINTER 1908, p. 353-354, fig. 448-451. 387, XLVIII A, B, C; PERNICE 1932, p. 1-4, pl. 1-3; DEONNA 1938, p. 29-34, fig. 34-42; RICHTER 1966, p. 47-49; 71-72 (banquettes et tables grecques); BOSSERT 1998a, p. 39-40 (n° 13), avec bibliographie. – Emplacements présumés: BOSSERT 1998a, p. 127, note 15.

⁷⁹ Table Db4, cf. Da3 et banquette A8a-d.



Fig. 29. Avenches. Lion de fontaine, profil droit et tête de face. Calcaire urgonien. H. 75 cm. I^{er} s. ap. J.-C. Inv. 1786/200.

poire⁸⁰. Les têtes de lions du *forum* d'Avenches (fig. 18 et 19) correspondent, comme un lion de fontaine d'Avenches connu depuis longtemps (fig. 29), au type a ci-dessus⁸¹. Le décor de lion d'une table de Saint-Rémy-de-Provence (fig. 30) constitue un bon élément de comparaison typologique, aussi bien pour la tête de lion que pour le support. Il montre les mêmes traits provinciaux que ceux d'Avenches⁸². Les représentations de lions italiques, dont quelques-unes ont servi de modèles pour les représentations du *forum* d'Avenches, et les représentations hellénistiques auxquelles elles remontent, sont traitées par Mirella Marini Calvini et Martin Bossert⁸³.

En conclusion, les deux supports à décor de lions du *forum* ne sont que partiellement comparables typologi-



Fig. 30. St. Rémy-de-Provence (F). Support de table à décor de lion sculpté. Pierre locale. H. 65 cm.

⁸⁰ Voir MARINI CALVANI 1980, p. 8, fig. 2-4 (A); fig. 1. 5. 6 (B); BOSSERT 1990, p. 98-102, surtout note 21.

⁸¹ Voir BOSSERT 1983, p. 31-32. 48, n° 19. 46, pl. 28-29; BOSSERT 1998a, p. 118, notes 15-16, Rs 19. 46, pl. 34-35 (avec pièces du même atelier); BOSSERT 1990, p. 98. 100, fig. 8. 9.

⁸² Voir liste D b 1. – Pour des traits « provinciaux » de la production locale d'Aventicum, voir BOSSERT 1983, p. 57; BOSSERT 1998a, p. 121-122 (B).

⁸³ Voir MARINI CALVANI 1980, p. 7-14; BOSSERT 1990, p. 98-103. – Voir aussi A. M. PANAYIDES, *Von Affe bis Zebra. Tierdarstellungen und Tierversandnis im Hellenismus* (thèse, Bern 1997), sous « Löwe », et R. HAHN, *Klassische und hellenistische Löwenskulpturen* (thèse dir. Prof. V. M. Strocka, Freiburg i/Br), en cours.



Fig. 31. Avenches/Sanctuaire du Cigognier. Frise de corniche à monstres marins. Tête de panthère marine (profil droit). Calcaire urgonien. 130-140 ap. J.-C. Inv. 1893/2695b (?).

quement et iconographiquement avec les supports de tables et de bancs connus jusqu'à maintenant à Avenches⁸⁴. Cependant, on reconnaît quelques similitudes d'exécution et de style avec certains supports de banquettes avenchois (fig. 28)⁸⁵.

3.4 Datation

Les têtes et pattes de lion des supports trouvés récemment montrent des similitudes étonnantes avec certaines corniches du sanctuaire du Cigognier, tant du point de vue de la forme des éléments que des caractéristiques de taille, principalement le type de recours au trépan courant. C'est surtout le cas pour une corniche ornée de lionnes ou panthères marines (fig. 18, 19 et 31)⁸⁶. On trouve en général des similitudes dans la façon d'utiliser le trépan selon les emplacements, par des forages ponctuels ou pour pratiquer des sillons en recourant à la technique du trépan courant. On constate de très bonnes correspondances avec la tête de lion de qualité inférieure pour les babines tirées vers le bas et les forages ponctuels qui séparent sommairement les dents; sont comparables aussi les mâchoires inférieures, concaves et en forme de listel, ainsi que les oreilles rondes «recreusées» (fig. 19 b-c). Les griffes sont représentées de manière similaire, mais celles des lionnes marines ne sont pas séparées par des trous de trépan. L'exécution un peu plus sommaire de la corniche



Fig. 32. Paris, Louvre. Sarcophage à monstres marins. Néréide chevauchant un lion marin. Vers 140 ap. J.-C.

du Cigognier est probablement aussi due à un rendu plus schématisé, ces éléments d'architecture se trouvant à grande hauteur.

Ces similitudes de dessin et de rendu expriment le style d'une époque, mais pas forcément le travail d'un même atelier⁸⁷. Les lionnes et les panthères marines se caractérisent aussi par un modelé fort et anguleux, et des formes plutôt raides, qui sont soulignées par le recours au trépan. Quant aux supports ornés de lions, on retrouve le recours au trépan pour la tête et les griffes.

Du point de vue stylistique, les frises de monstres marins du sanctuaire du Cigognier sont datables de l'époque tardo-hadrienne. On remarque surtout des similitudes de style avec les frises de monstres marins et de chasse d'une rotonde de la «Piazza d'Oro» de la Villa Hadriana à Tivoli, datée par des estampilles de 133 à 135. Une frise en emploi dans l'église de S. Maria della Vittoria, Percile (Rome), avec Erotes et triton chevauchant des monstres marins (fig. 32) mérite surtout d'être citée. L'avant-train d'un lion marin présente un refouillement très aéré⁸⁸ tout à fait comparable. Le même niveau de style se trouve sur des sarcophages à thiasés marins, vers 140 ap. J.-C. (fig. 33)⁸⁹.

Les détails des deux supports présentés ici (fig. 18-19) sont soulignés d'un cerne, rendant parfois un effet de clair-obscur. Sur la base du recours plus fréquent au trépan, ils pourraient être un peu plus tardifs que les corniches du Cigognier⁹⁰. Avec leurs motifs soulignés par des sillons plus marqués encore, deux autels funéraires de la nécropole de

⁸⁴ Voir liste A 8a-d et des parallèles (Da3 et Db4). – A Avenches se trouvent des banquettes de type A, ainsi qu'un type à pieds cannelés fréquent dans les villes vésuviennes, voir liste A 6a et 8d, D a 1-2, 4.

⁸⁵ Voir liste A 8a. – Pour la production locale d'*Aventicum* en général voir BOSSERT 1983, p. 54-55; BOSSERT 1998a p. 117-118.

⁸⁶ Voir BOSSERT 1998b, p. 46-47, n° 38, pl. 25. Datation des éléments d'entablement d'après le style: *ibidem* p. 70 (130-140 ap. J.-C.). – D'après les têtes plutôt plates et allongées, comparables à celles d'un chat, il s'agit de lionnes ou de panthères. Indications de A. Bossert, voir ici, note 60.

⁸⁷ Pour les ateliers à *Aventicum*, cf. notes 85 et 98.

⁸⁸ Voir BONANNO 1975, p. 38-39, pl. 15-16. Voir aussi CONTI 1970, p. 21-23, pl. 11,1. 3 (frise de chasse) et p. 26-27, pl. 14,1 (frise de monstres marins). – Cf. note 86.

⁸⁹ Louvre: RUMPF 1969, p. 12-13, n° 35, pl. 12. – Voir aussi bibliographie dans BOSSERT 1998b, p. 59, notes 19-22.

⁹⁰ Voir notes 86, 88 et 91.



Fig. 33. Villa d'Hadrien à Tivoli, «Piazza d'Oro». Frise à monstres marins. Rome, Eglise S. Maria della Vittoria, Percile. Vers 135 ap. J.-C.

Neumagen à Trèves sont probablement un peu plus tardifs⁹¹.

D'après les parallèles, la mosaïque à motifs géométriques noir et blanc peut être datée de la deuxième moitié du II^e siècle, mais une datation vers le milieu du siècle est aussi possible⁹².

L'analyse stylistique, tant pour la mosaïque que pour les lions, et la datation que l'on peut en déduire, nous indiquent que les banquettes et la mosaïque sont contemporaines. D'après le style, il est invraisemblable que les banquettes à décor de lion proviennent d'un ensemble antérieur ou d'un aménagement plus tardif.

3.5 Fabrication des banquettes

D'après les traces d'outils, les deux pieds de bancs ornés de lions (fig. 18 et 19) ont été achevés à l'aide d'une râpe et d'un trépan. Les supports et les plaques, taillés en fonction des couches géologiques, proviendraient de blocs extraits de la carrière dans des dimensions correspondant plus ou moins à des multiples du pied romain. L'épannelage était ensuite exécuté. La première étape du travail, relativement grossière, et la fabrication des plaques étaient réalisées par un tailleur de pierre expérimenté. Le décor figuré était ensuite l'œuvre de sculpteurs qualifiés⁹³. Il était possible de produire 0,5 à 1 m² par jour d'une plaque épaisse de 10 cm. Pour une plaque de 2 m de longueur par 0,5 m de largeur, un jour de travail était nécessaire⁹⁴. La fabrication d'un support à décor de lion était beaucoup plus longue et pre-

nait environ trois semaines⁹⁵. Le poids des deux supports terminés, de largeur inégale, s'élève à 125-150 kg. Celui de la plus grande plaque qui, dans son état actuel, atteint environ 164 kg, était à l'origine de 270 kg environ⁹⁶.

Les deux supports proviennent du même atelier, mais pas de la même main. Il faut ensuite les situer du point de vue stylistique et relever les détails caractéristiques de l'un ou l'autre des ateliers de sculpteurs d'Aventicum. Les similitudes avec les corniches du sanctuaire du Cigognier correspondent au style d'une époque, mais pas forcément à la signature d'un atelier. La ressemblance avec un lion de fontaine d'Avenches (fig. 29) est avant tout typologique et iconographique. Mais il ne faut pas en déduire une relation d'atelier. On constate des correspondances plus étroites, qui sont probablement propres à un même atelier, avec certains supports de bancs trouvés à Avenches, dans l'exécution et dans le style. Dans ce sens, les griffes d'un support de banc, également en calcaire urgonien, peuvent être comparées aux éléments décorés des banquettes étudiées ici (fig. 28). Par contre, les séparations des griffes ne sont pas forcées, mais sculptées⁹⁷. Deux autres supports à griffes de lion, ainsi que le lion de fontaine, typologiquement proches de ceux du forum, appartiennent à un autre

⁹¹ Cf. deux autels funéraires de Neumagen: NUMRICH 1997, p. 91, 133, n° 167, 168c, pl. 22 (vers 160 ap. J.-C.). Sur les reliefs de la 2^e moitié du II^e siècle, voir aussi BOSSERT 1998b, p. 59, note 21. – Les dimensions de la mosaïque et des banquettes se correspondent, voir ci-dessous p. 38-39.

⁹² Cf. ci-dessus p. 25.

⁹³ Voir BOSSERT 1983, p. 14-15; BOSSERT 1998a, p. 22-25; BOSSERT 1998b, p. 19-23.

⁹⁴ 2 x 0,5 m = 1 m², ce qui correspond à un jour de travail.

⁹⁵ Nous remercions vivement le sculpteur G. Winkler pour ces indications. – Voir aussi BOSSERT 2002b, p. 54-55 (ateliers régionaux de *Iulia Equestris* [Nyon]).

⁹⁶ Indications de G. Winkler. – Supports: élément 1: 0,45 x 0,22 x 0,6 x 2,6 (poids spécifique de calcaire) = 154 kg. Éléments 2: 0,445 x 0,175 x 0,6 x 2,6 = 121,5 kg. – Plaques: élément 3: 1,22 x 0,52 x 0,1 x 2,6 = 164 kg (poids actuel) et 2,0 x 0,52 x 0,1 x 2,6 = 270 kg (poids restitué). – Voir aussi note 102. Pour le nombre présumé de supports et de plaques et pour le temps nécessaire de réalisation, voir ci-dessous p. 40.

⁹⁷ Voir liste A 8a; voir aussi BOSSERT 1998a, p. 118 (groupe de sculpteurs VII). – Comparables dans l'utilisation du trépan et l'exécution des griffes avec les éléments 1-2 (liste B 3a-b), mais œuvres de meilleure qualité, des fragments de jambes de lions en marbre local, de Salzbourg: *CSIR Österreich*, vol. III, 1: «Die Skulpturen des Stadtgebietes von Iuvavum» (auteur N. HEGER), Wien, 1975, p. 16, n° 15, pl. 10.

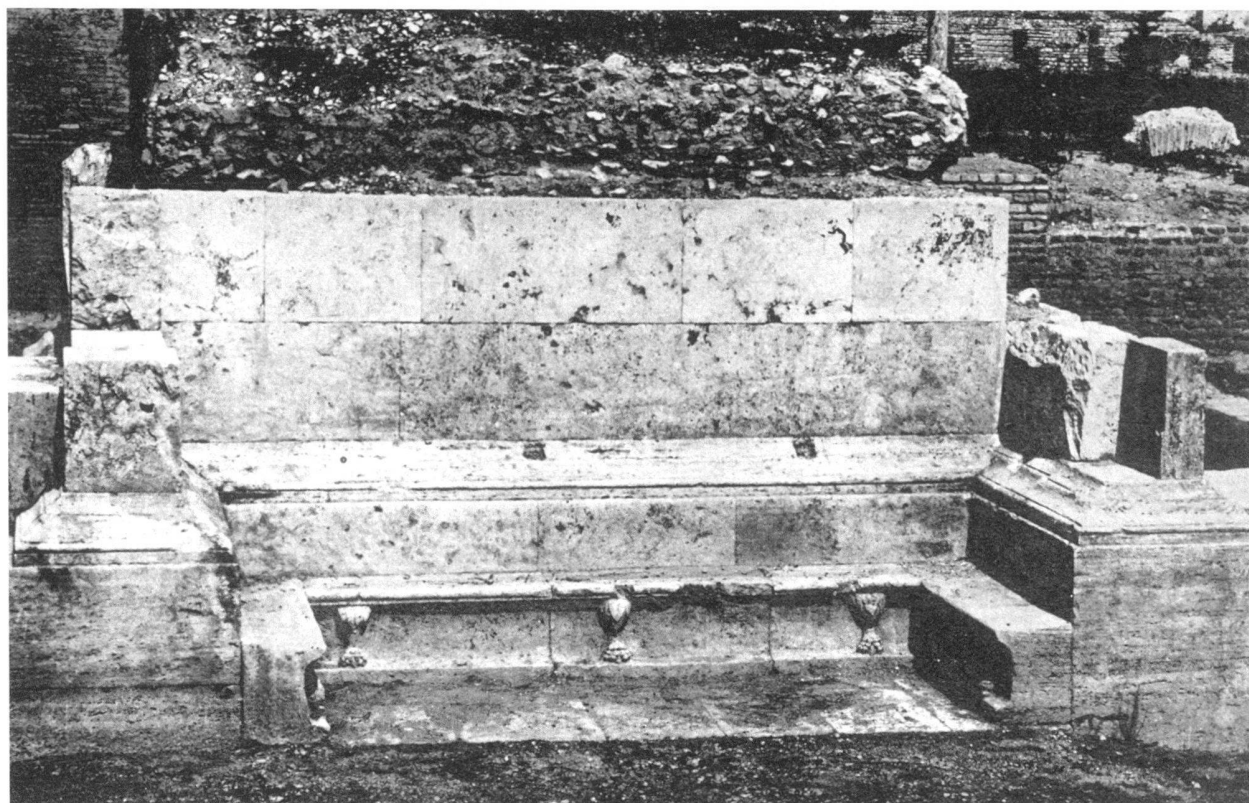


Fig. 34. Ostia, Porta Marina. Mausolée, banquette à plusieurs éléments avec retours. Supports en forme de pattes et de « genou » de lions.

groupe de sculpteurs et probablement aussi à un autre atelier⁹⁸.

3.6 Emplacement présumé des banquettes à plusieurs éléments

Des deux côtés de la mosaïque, sur toute la longueur de la pièce, subsistent deux bandes d'un sol de *terrazzo* de près de 2,5 m de largeur et de 12 m de longueur environ. D'après les fouilles et la restitution de la mosaïque, on peut supposer deux banquettes composées de plusieurs éléments, d'une hauteur totale de 55 cm, le long des parois longitudinales⁹⁹ (fig. 23, 24 et 39). Ces banquettes sont très similaires, mais présentent quelques différences dans la largeur des supports et le profil des plaques.

Des banquettes à plusieurs éléments se trouvent par exemple intégrées à des monuments funéraires de type mausolée ou prennent place dans des jardins publics et privés. Comme parallèles stylistiques, nous pouvons citer une banquette avec retours sur la façade principale d'un mau-

solée de la Porta Marina à Ostie et une autre autour d'un pilier à Phaselis (Lycie) (fig. 25a et 34). Ces supports à décor de lion correspondent au type A¹⁰⁰. La plaque de banquette d'Avenches (élément 3), conservée sur une longueur de 1,22 m (fig. 20 et 22a), devait être plus grande. Il faut penser à une longueur totale de 2 m, ce qui correspond à un module fréquent pour une épaisseur de 10 cm. Pour une meilleure stabilité, il est probable que les plaques et les supports aient été scellés au mortier. Des traces de mortier apparaissent effectivement au lit d'attente des deux supports (éléments 1-2), et à la face inférieure de la plaque (élément 3)¹⁰¹. La première solution serait de mettre un support au droit de chaque joint entre les plaques¹⁰². Une

¹⁰⁰ Voir liste A 5 et 11 – Pour des sièges et des tables de jardin, voir FARRAR 1998, p. 37-40.

¹⁰¹ L'épaisseur d'une plaque en pierre correspond à 1/20^e de sa portée. Pour des renseignements statiques, nous remercions l'architecte H.-U. Wälti, Berne. Mortier conservé sur une surface d'environ 20 x 35 cm, bord extérieur à 23,5 cm de distance du bord conservé de la plaque (élément 3), plus 11 cm jusqu'à l'axe médian du support (élément 1) = env. 34,5 cm. Normalement, il faut ajouter 3/5 (1,20 m) jusqu'à l'axe médian du deuxième support et 1/5 (40 cm) jusqu'à l'autre bout. Longueur totale de la plaque: 2 m.

¹⁰² Chaque support soutient un poids de 270 kg. Élément 1: lit d'attente de 11 x 52 cm, c'est-à-dire 5,72 cm² de chaque côté, soit 240 g par cm². Élément 2: lit d'attente de 8,75 x 52 cm, c'est-à-dire 455 cm², soit 300g par cm². Ces résultats correspondent bien aux règles de statique.

⁹⁸ Comme on sait peu de chose de l'organisation d'ateliers antiques, il est mieux de parler de groupes de sculpteurs. Un atelier comprenait probablement plusieurs de ces groupes. Voir BOSSERT 1998a, p. 117, note 4. – Voir supports liste A 8a (notre fig. 28) dans une certaine relation avec le groupe de sculpteurs VII (voir liste A 8c, e). – Le groupe de sculpteurs VI (ibid.) comprend deux lions très comparables du point de vue typologique avec ceux des deux supports (nos fig. 18-19). Voir BOSSERT 1998a, p. 118, RS 19, 46, pl. 34-35 (fig. 29).

⁹⁹ Voir note 73.

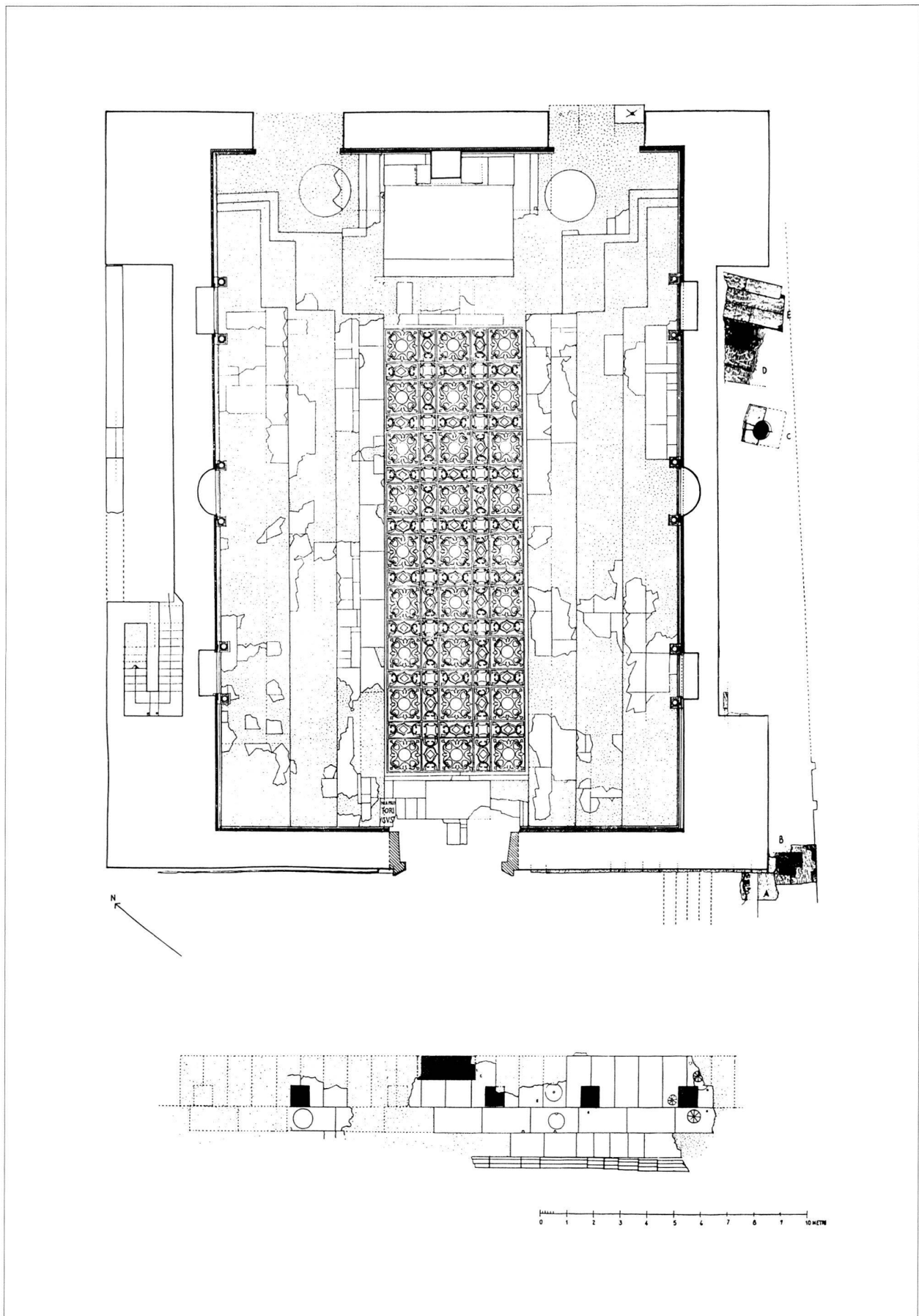


Fig. 35. Plan de la Curia Julia à Rome. Éch. 1:200.

deuxième solution serait de décaler les supports, chaque plaque étant portée par deux pieds disposés en rentrant de ses extrémités¹⁰³. Dans les deux cas, comme le montrent les banquettes des thermes de Cyrène (fig. 26), les supports situés en bout de paroi étaient décalés vers l'intérieur¹⁰⁴. Si on prend en compte la première solution, sept supports seraient nécessaires par côté (fig. 24 et 39), pour un total de quatorze supports et douze plaques. Dans la deuxième hypothèse, on aurait vingt-quatre supports et douze plaques¹⁰⁵.

La face taillée grossièrement de l'élément 1 se trouvait soit adossée à une paroi, soit cachée par un accoudoir dans le cas d'une banquette avec retours¹⁰⁶. La tête de lion tournée légèrement à droite, confirme encore, d'un point de vue esthétique, l'emplacement du support à l'extrémité sud de la paroi est (fig. 18a. b).

Il faut présumer, nous l'avons dit, deux banquettes un peu différentes dans le profil des plaques et dans la largeur des supports. La solution A montre une combinaison de supports de type élément 1 et de plaques à profil en quart de rond (élément 3) et la solution B, les éléments 2 associés à des plaques au profil en chanfrein (élément 4) (fig. 23 et 24). Grâce au support de l'élément 1, nous pouvons supposer que le système A se trouve le long de la paroi est et que le système B prend place de l'autre côté. Du fait que les deux faces latérales de l'élément 2 sont polies et que la tête de lion est plus frontale, le support conservé ne se trouvait probablement pas à l'extrémité de l'une des parois.

3.7 Évaluation du temps nécessaire à la fabrication

Pour calculer le temps nécessaire à la fabrication des banquettes, nous devons envisager la solution la plus simple proposée dans le paragraphe précédent. Selon les indications du sculpteur G. Winkler, la fabrication d'une plaque par un tailleur durait au maximum 1 jour, celle d'un support, par un tailleur et un sculpteur, environ 3 semaines. Au total, pour un seul sculpteur, la fabrication de douze plaques et de quatorze supports (posés sous les joints entre deux plaques) prenait 44 semaines, c'est-à-dire environ 10

mois, et la fabrication de douze plaques et de vingt-quatre supports (en imaginant deux supports par plaque), 74 semaines, correspondant à environ 18 mois¹⁰⁷. Nous pouvons également supposer que les tailleurs de pierre et les sculpteurs travaillaient en équipe, peut-être constituée d'une demi-douzaine de personnes. Dans ce cas, 2 ou 3 mois environ seraient nécessaires pour la fabrication de l'ensemble des éléments.

Il faut présumer que les éléments étaient déjà grossièrement taillés en atelier; ce calcul nous donne une idée de la durée totale de la fabrication¹⁰⁸.

4. Nature du bâtiment

Sophie DELBARRE-BÄRTSCHI

Nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts de la salle à mosaïque et banquettes. La nature de ce bâtiment est difficile à discerner pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le *forum* n'ayant jamais été véritablement fouillé, nous ne connaissons pas l'emprise exacte des différents bâtiments et leur articulation. Le bâtiment à mosaïque et son voisin de même taille au nord, semblent visiblement encadrer une entrée, probablement piétonnière, du *forum*. Mais cette entrée permet-elle d'accéder à un portique ou directement à la basilique, qui doit se situer à quelques mètres seulement à l'est? Malheureusement, les fouilles de la fin du XIX^e siècle, lors desquelles les pavements de la «basilique» ont été découverts, ne sont pas situées de manière très précise. Seules des indications de parcellaire ancien nous informent de la situation des trouvailles. De ce fait, l'enfilade de pavements et, par déduction, la probable basilique ne se trouvent peut-être pas tout à fait dans l'axe de notre entrée.

Si nous admettons l'existence de portes monumentales¹⁰⁹ permettant d'accéder aux *fora*, les pièces nord et sud semblent non seulement monumentaliser l'entrée de l'*area publica*, mais avoir aussi probablement une autre fonction. Ceci est en tout cas évident pour la salle à mosaïque, et reste plus hypothétique pour le bâtiment qui lui fait face, puisque nous n'en connaissons presque rien.

Le parallèle le plus célèbre pour notre pièce et son décor n'est pas des moindres puisqu'il s'agit de la *Curia Iulia* à Rome¹¹⁰! En effet, si la disposition du bâtiment sur la place publique n'est pas similaire, nous constatons une nette ressemblance dans la forme de la pièce, la disposition du décor et celles des aménagements annexes. A Rome, la pièce, rec-

¹⁰³ Pour des banquettes à deux supports décalés vers l'intérieur, il faut compter 1/5^e jusqu'à l'axe médian du premier, 3/5^e jusqu'à l'axe médian du deuxième support et 1/5^e jusqu'à l'autre bout de la plaque (voir note 101). Pour des banquettes à deux supports décalés vers l'intérieur, voir liste A 4 et banquette en bronze, Naples: RICHTER 1966, p. 104, fig. 528.

¹⁰⁴ Voir liste A 9. – Pour un autre système de fixation des supports par un bloc et des crampons, voir liste A 1.

¹⁰⁵ Solution 1, avec supports au-dessous de chaque joint de plaque: 6 plaques, 2 supports aux deux bouts et, entre les deux, 5 supports. Au total: 12 plaques et 14 supports pour les deux parois. – Solution 2, avec deux supports décalés par plaque: 6 plaques et 12 supports par paroi. Au total: 12 plaques et 24 supports pour les deux parois.

¹⁰⁶ Pour des sièges à accoudoirs, voir C a et b. Ici, nous envisageons la solution la plus simple. En faveur d'une position adossée du support élément 1, taillé grossièrement sur sa face latérale droite, on notera en outre les traces de mortier au lit de pose de la dalle, près de son joint droit. Le lieu de trouvaille des fragments du support 1, à l'origine à l'extrémité droite du banc, parle aussi pour un emplacement dans l'angle sud-est de la pièce.

¹⁰⁷ Voir note 99 - 6 plaques par longs côtés = 12 plaques. 12 x 1 jour = 12 jours. – Pour 7 supports par longs côtés (un support à chaque extrémité) = 14 supports. 14 x 3 semaines = 42 semaines plus 12 jours. Total: env. 44 semaines (11 mois). – Pour 12 supports par long côté (deux supports par plaque) = 24 supports. 24 x 3 semaines = 72 semaines plus 12 jours. Total: env. 74 semaines (18 mois).

¹⁰⁸ 44 semaines/6 personnes = 7 semaines (env. 2 mois). 74 semaines/6 personnes = 12 semaines (env. 3 mois).

¹⁰⁹ GRENIER 1958, p. 287.

¹¹⁰ BALTZ 1991, p. 15-23.

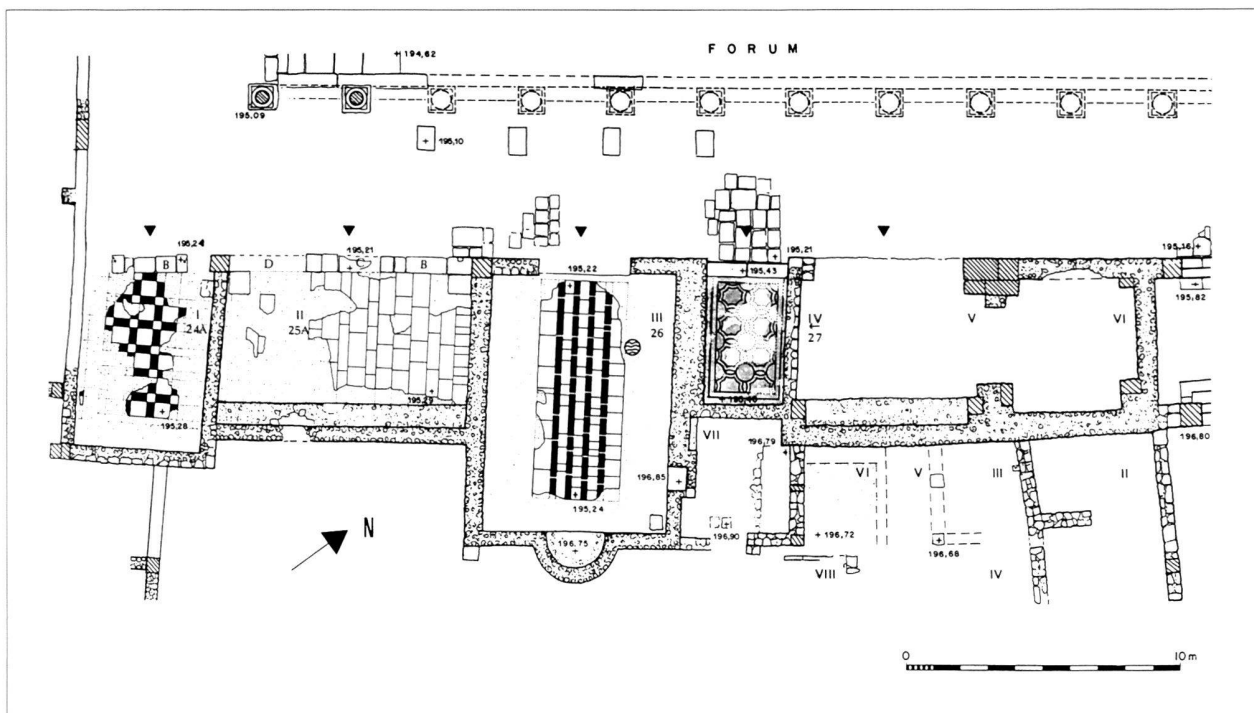


Fig. 36. Plan partiel du petit côté sud-est du forum de Thuburbo Majus (Tunisie).

tangulaire, comporte également un décor allongé, ici en *opus sectile*, bordé de part et d'autre par un dallage formant des gradins (fig. 35). L'état actuel de l'édifice date de la fin du III^e siècle. Si le décor de notre bâtiment avenchois est plus modeste, il n'en reste pas moins conçu sur le même principe: un « couloir » central à droite et à gauche duquel peuvent se tenir les membres d'un conseil, par exemple. Cette hypothèse est encore renforcée par la découverte de fragments de banquettes, qui devaient prendre place le long des murs de la pièce.

Un deuxième exemple, plus éloigné géographiquement mais plus proche du nôtre par ses dimensions et par sa date de construction (fin du II^e siècle), a été découvert sur le forum de Thuburbo Majus (Tunisie)¹¹¹. Il s'agit d'une pièce située en face du temple, ouverte sur la place publique, qui comporte un décor de forme similaire à celui d'Avenches, mais en *opus sectile*¹¹² (fig. 36). Comme à Rome, le décor s'interrompt cependant un peu avant le mur du fond, alors qu'à Avenches, le pavement s'étend sans interruption du mur sud au mur nord. La pièce de Thuburbo Majus est un peu plus petite (9,50 x 6,70 m) que celle de l'insula 33 d'Avenches (12 x 8,75 m), et se termine par une petite abside¹¹³. Le tapis en *sectile* est bordé sur trois côtés d'un sol

en *terrazzo* qui n'a jamais reçu de décor. J.-Ch. Balty propose de restituer deux gradins à droite et à gauche du pavement qui devaient pouvoir accueillir entre 80 et 95 personnes. Il mentionne également la trace de probables banquettes, aujourd'hui arrachées, et interprète cette pièce comme une curie.

4.1 Une nouvelle curie?

D'après les parallèles de Rome et de Thuburbo Majus décrits plus haut et d'après les critères définis par J.-Ch. Balty pour reconnaître les curies¹¹⁴, notre bâtiment, son décor, ainsi que son mobilier, remplissent de nombreuses conditions. Il s'agit d'une pièce rectangulaire, en lien certainement très étroit avec l'*area publica* du forum, formée d'un espace central à gauche et à droite duquel peuvent prendre place les sièges des membres du conseil. Ces critères sont encore renforcés par la présence très probable de banquettes le long des murs est et ouest.

Si nous prenons en considération les places assises sur les banquettes, nous pouvons supposer qu'une quarantaine de personnes pouvaient s'y asseoir. Cependant, comme le mentionne J.-Ch. Balty pour Thuburbo Majus, il est probable que des sièges amovibles aient aussi été installés devant les banquettes, de chaque côté de la mosaïque¹¹⁵. D'après le calcul proposé par J.-Ch. Balty, qui arrive pour Thuburbo Majus à un nombre de 80 à 95 individus, la pièce

¹¹¹ BALTU 1991, p. 56-60.

¹¹² *Corpus Tunisie* II, 1, n° 26, p. 34-35.

¹¹³ Seule une partie des fondations du mur sud du bâtiment d'Avenches est connue. Nous ignorons donc si, comme à Thuburbo Majus, la pièce se termine par une petite abside ou par un niche. Nous constatons seulement que le décor de la mosaïque est inhabituellement collé au mur, laissant à peine la place à quelques tesselles de bordure. Cette particularité indiquerait-elle que le sol de la pièce se poursuivait un peu à cet endroit?

¹¹⁴ Cf. BALTU 1991, p. 1-8 (introduction).

¹¹⁵ Un indice pour les différentes catégories de sièges nous est donné par une inscription trouvée au théâtre d'Avenches, voir BOSSERT 1998b, p. 91-92, note 107.

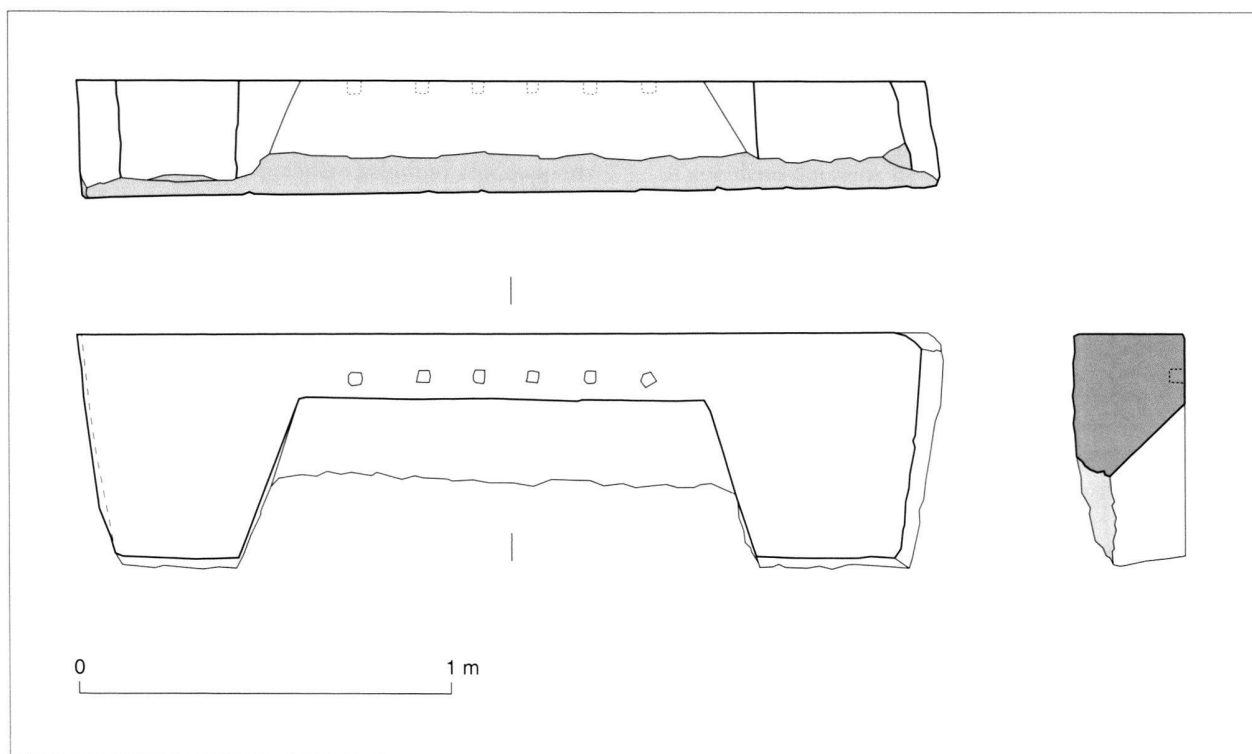


Fig. 37. Avenches/Insula 33. Relevé de la tablette d'appui de fenêtre, face interne, lit d'attente et coupe. Longueur max. 2,35 m, largeur max. 0,64 m, hauteur d'assise 0,295 à 0,32 m. Grès coquillier (MRA, inv. 03/11672-01). Ech. 1:20.

d'Avenches, plus grande, pouvait certainement accueillir une centaine de personnes.

S'agit-il alors d'une nouvelle curie, installée dans le deuxième quart du II^e siècle? Dans ce cas, quel rôle le bâtiment lui faisant face pouvait-il jouer?

Que nous soyons ou non en présence d'une curie, nous sommes de toute évidence dans une salle de réunion. Un tel bâtiment a probablement été financé soit par les autorités de la Colonie, soit par des donateurs privés, personnages aisés de la région¹¹⁶.

4.2 La salle de réunion d'une corporation?

Comme nous l'avons vu plus haut, le bâtiment de la « *schola* des Nautes » n'est probablement pas contemporain de notre édifice à mosaïque. Aucun lien direct ne peut donc être établi entre les deux bâtiments. Cependant, nous pourrions imaginer que la pièce à banquettes jouait le rôle de salle de réunion pour l'une ou l'autre des corporations établies en ville d'Avenches.

5. Éclairer une salle de réunion : à propos d'une table d'appui de fenêtre « en abat-jour ».

Philippe BRIDEL

Trouvé dans les niveaux de destruction de la salle de réunion, au pied de son long mur occidental (fig. 17,1), un

imposant bloc de grès coquillier a retenu à juste titre l'attention des fouilleurs (fig. 37). Il s'agit d'une table d'appui de fenêtre, comme l'indiquent le refouillement central à pan oblique dit « en abat-jour » et les six trous de scellement de barreaux relevés à la face supérieure du bloc. Soigneusement dressé au lit d'attente, sur sa longue face externe perpendiculaire et au lit oblique de son défoncement central, le bloc est plus grossièrement taillé au lit de pose, sur les petits côtés en retours obliques convergents et en face intérieure, à ses extrémités, attestant que ces côtés étaient ennoyés dans la maçonnerie encadrant la fenêtre. Le défoncement central dessine un appui oblique à 45° environ, dont l'arête supérieure, au lit d'attente, indique une ouverture de 1,09 m, soit 3 2/3 pieds, alors que l'arête de base est perdue, mais peut être restituée à 0,45 m de la face avant. L'ébrasement de cette ouverture porte sa longueur à 1,40 m environ en face interne. Aux deux extrémités du bloc, les deux volumes parallélépipédiques sur plan trapézoïdal recevaient au lit d'attente les deux jambages de la fenêtre, de même section trapézoïdale (env. 0,60 x 0,60/0,30 m, soit 2 x 2/1 pieds), qui supportaient son linteau, sans doute légèrement ébrasé, mais de section comparable à celle de l'appui; tous ces blocs étaient taillés dans le même grès coquillier local. L'encadrement de fenêtre relevé en 1991 dans l'*insula* 7¹¹⁷ donne une bonne idée de l'ensemble du dispositif.

Six barreaux de fer, d'une section de 3,5 x 3,5 cm, s'encadraient dans les cavités relevées, selon une répartition assez

¹¹⁶ Voir BOSSERT 1983, p. 62-64; BOSSERT 1998a, p. 129.

¹¹⁷ MOREL 1991, p. 129, fig. 6.

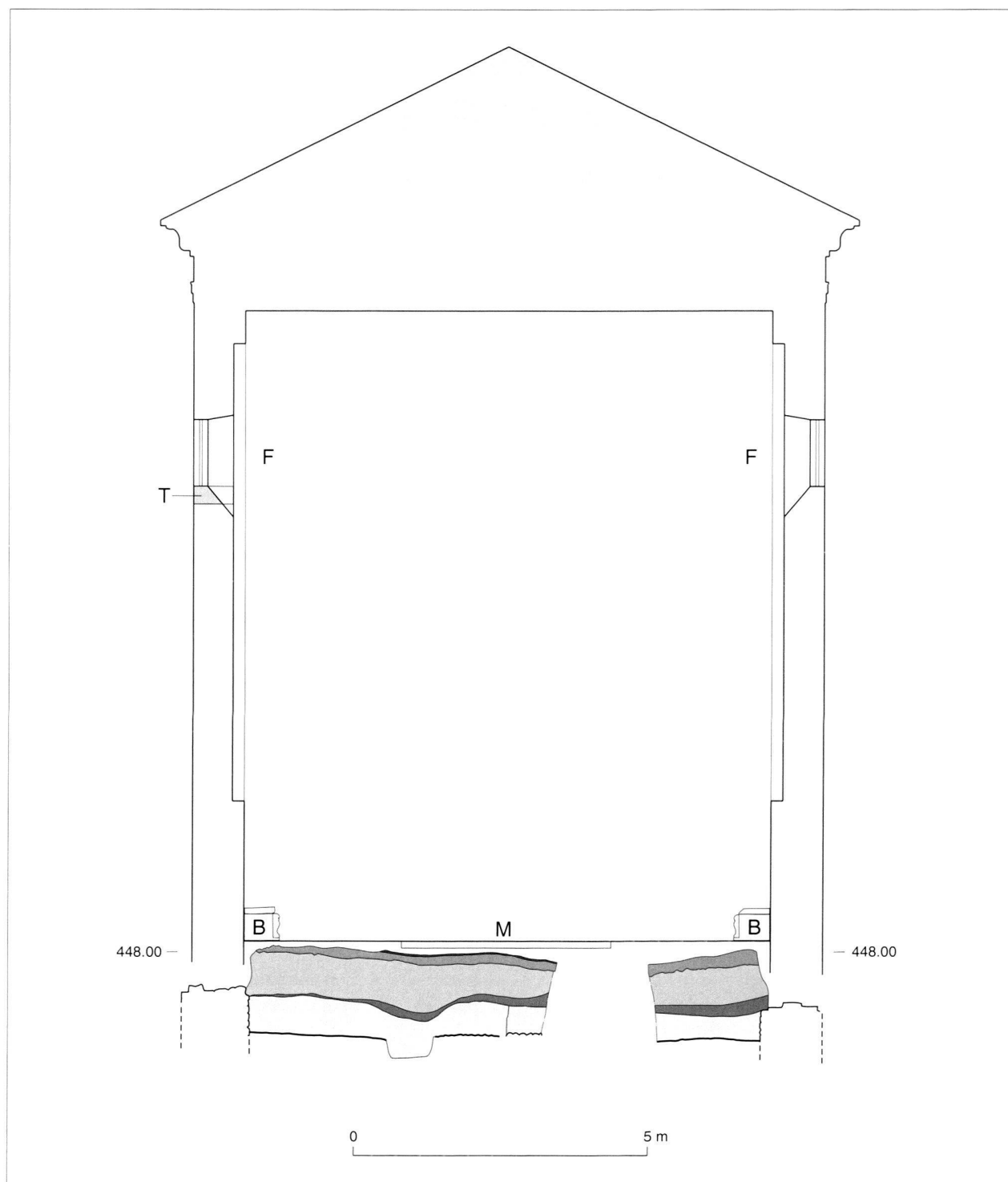


Fig. 38. Avenches/Insula 33. Tentative de restitution théorique, en coupe transversale ouest-est, de la salle de réunion avec l'emplacement de la mosaïque M, les banquettes B, les fenêtres hautes F et la table d'appui T. Éch. 1:100.

irrégulière, l'espacement variant de 18,5 à 15 cm d'axe en axe.

Si les conditions de trouvaille parlent en faveur d'une attribution de ce bloc à l'élévation de la salle de réunion, il faut renoncer à l'hypothèse d'un soupirail de cave, qu'on aurait volontiers retenue dans un autre contexte. S'inspirant là aussi de la *Curia Julia* de Rome, dans son état tardif

et restauré¹¹⁸, on admettra qu'il s'agit plutôt ici d'une fenêtre haute, s'ouvrant peu au-dessous du couronnement de l'un des

¹¹⁸ Mais cet état, remontant à Dioclétien, ne se différencie sans doute que fort peu de l'état flavien. Cf. BALTZ 1991, p. 9-28, qui reprend les figures de BARTOLI 1963.

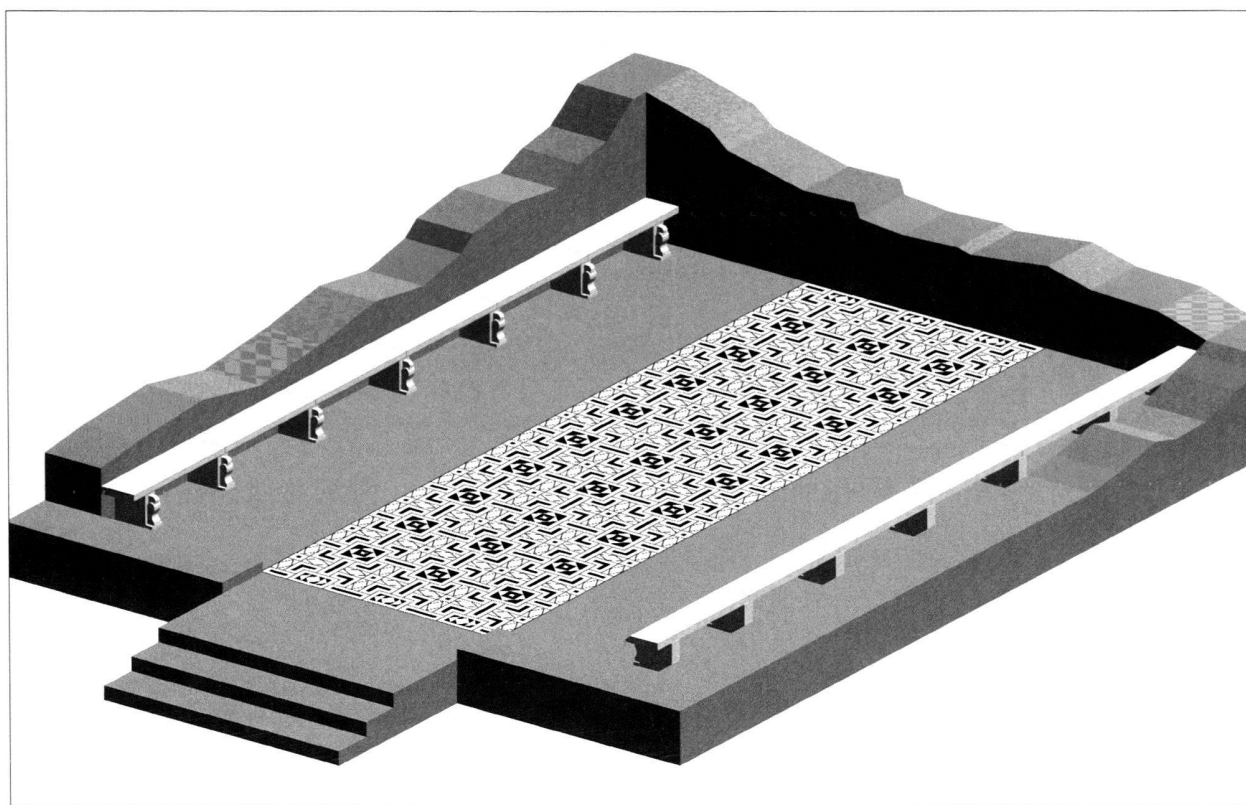


Fig. 39. Avenches/Ansula 33. Restitution partielle de l'édifice L 1 avec la mosaïque et les banquettes.

longs murs (fig. 38). Ceux-ci peuvent être restitués avec une largeur de 0,89 m ou 3 pieds à leur base, juste au-dessus du ou des ressauts de fondation, mais on suggèrera de les amincir à 0,69 m ($2\frac{1}{3}$ pieds), dès 2,38 m (8 pieds) de hauteur, en supposant une animation des parois de la salle, par de vastes baies aveugles en léger retrait par exemple. En donnant aux fenêtres perçant les longs murs une hauteur d'ouverture égale à leur largeur, soit 1,09 m ($3\frac{2}{3}$ pieds), et en situant la base de leur linteau à 1,80 m (6 pieds) du plafond supposé de la salle, on obtient un bon éclairage de cette salle de réunion, complété probablement par de plus grandes fenêtres encore en façade nord sans doute, mais peut-être sud aussi.

L'encadrement de ces fenêtres par des blocs de grand appareil de grès coquillier n'était apparent qu'en parement externe des murs. À l'intérieur, les faces simplement dégrossies des éléments disparaissaient sans doute derrière un rhabillage de maçonnerie et/ou de stuc qu'il faut supposer en raison du retrait de l'arête inférieur de l'appui oblique sur l'alignement des deux extrémités du bloc conservé: l'appui «en abat-jour» de la fenêtre devait se poursuivre plus bas dans la maçonnerie du mur sous-appui jusqu'à rencontrer son parement interne.

6. Conclusion

6.1 La mosaïque

Comme nous pouvons le constater, la découverte de ce nouveau pavement se révèle être d'une importance majeure pour plusieurs raisons.

Elle constitue tout d'abord un nouvel exemplaire d'un motif rare, mais déjà connu à Avenches. La présence d'une composition géométrique à ce point similaire sur deux pavements d'une même ville, cas de figure relativement rare, ou de villes différentes (Avenches et Besançon), cas plus rare encore, nous donne l'occasion d'établir des comparaisons techniques assez poussées et d'aborder le délicat sujet des ateliers de mosaïstes et de la diffusion des motifs dans l'espace et dans le temps. Elle permet également de confirmer les liens qui pouvaient exister dans l'Antiquité entre les villes d'Avenches et de Besançon.

La découverte d'un nouveau pavement à bordure jaune daté du deuxième quart du II^e siècle consolide par ailleurs l'hypothèse qu'il s'agit là en quelque sorte d'une marque de fabrique. Elle attesterait la présence d'un atelier travaillant à cette époque à Avenches et dans les environs proches de la ville romaine.

La forme «en couloir» du pavement, associée à la position du bâtiment qui l'abrite en bordure du *forum*, à quelques mètres d'une très probable basilique, ainsi que la présence de banquettes nous fournit la certitude que cette pièce servait de salle de réunion, et peut-être même de curie.

D'une manière plus générale, nous constatons une concentration importante de pavements au cœur de la ville romaine, relevant de trois programmes architecturaux réalisés dans ce secteur. Le premier, tibérien, concerne les premiers organes politiques de la cité: la basilique et la curie. Le second, daté du 2^e quart du II^e siècle, est marqué par l'installation d'une salle de réunion ou d'une nouvelle curie, et le dernier, daté de la fin du II^e siècle, touche des

édifices érigés en bordure du *forum*, dont deux en lien probable avec des corporations

Cette étude a donc nécessité un élargissement important du propos de départ, dépassant largement l'analyse strictement stylistique et technique du pavement. Si ce dernier se révèle être d'un intérêt indéniable, son intégration au contexte architectural et à l'histoire du *forum* permet de confirmer certaines hypothèses ou d'en élaborer de nouvelles concernant l'*area publica* de la ville romaine d'Avenches.

6.2 Les banquettes

Les banquettes à décor de lions en calcaire urgonien, découvertes en 2003, sont d'une grande importance pour plusieurs raisons. Un tel aménagement, rarement attesté à l'intérieur d'un édifice de caractère officiel, est le seul exemple connu à Avenches jusqu'à présent. En plus, la combinaison avec une mosaïque, attestée par les fouilles, est spectaculaire (fig. 39). L'existence de ces deux éléments d'aménagement, apparemment contemporains, dans une salle de dimensions considérables (8,75 x 12 m) en bordure ouest du *forum*, au voisinage immédiat d'édifices publics, de la basilique et de la curie présumée, parle en faveur d'une salle de réunion et peut-être d'une nouvelle curie. On voudrait l'attribuer au deuxième programme architectural d'*Aventicum*, datant du 2^e quart du II^e s. ap. J.-C. Malgré le peu d'éléments conservés, deux supports et deux plaques de siège, il est possible de se faire une idée des banquettes, constituées de plusieurs éléments, disposées le long des deux parois longitudinales. Comme parallèles dans d'autres contextes on peut citer les banquettes des thermes de Cyrène (Libye), un pilier de Phaselis (Lycie) et un mausolée de la Porta Marina, à

Ostie. Les dimensions des supports et les divers profils des plaques de siège font penser, pour Avenches, à deux systèmes de banquettes : le système A, composé de supports d'une largeur de 22 cm et de plaques à profil en quart de rond, se trouvait, d'après les données de fouilles, vraisemblablement le long de la paroi orientale, le système B, avec des supports larges de 17,5 cm et des plaques à profil en chanfrein, le long de la paroi occidentale. Il faut présumer six sièges alignés, chacun d'une hauteur de 55 cm, d'une longueur de 2 m et d'une profondeur de 52 cm. D'après les caractéristiques techniques et les normes de la statique, il faut penser à douze plaques et quatorze supports au total.

On observe une similitude de taille et de style entre le décor à lions des supports et quelques corniches à monstres marins du sanctuaire du Cigognier, ce qui parle pour le même style d'époque. Cependant, le recours plus fréquent au trépan pour l'élaboration des supports fait penser à une datation un peu plus tardive, c'est à dire vers le milieu du II^e s. ap. J.-C.

Quant aux traits d'ateliers, nous n'en avons pas noté pour les corniches du Cigognier, malgré les similitudes mentionnées ci-dessus, mais bien pour quelques autres pieds de banquettes trouvés à Avenches. Les deux éléments étudiés reflètent la production à *Aventicum* de sculptures locales d'une qualité supérieure à la moyenne. En plus, ils nous fournissent des indices quant aux étapes de la fabrication et au temps qu'elle a nécessité. Il faut supposer une durée totale de deux à trois mois de travail pour une équipe constituée d'une demi-douzaine de sculpteurs et de tailleurs de pierre. Mais il faut présumer que les éléments étaient déjà épannelés en atelier.

Crédits des illustrations :

Fig. 1, 2, 4, 6, 7, 17 : plans J.-P. Dal Bianco, FPA.

Fig. 3, 5, 8, 13, 15, 18a-c, 19a, 28, 29 : photos MRA.

Fig. 18f, 19d, 22, 23, 24, 37, 39 : dessins L. Francey, FPA.

Fig. 9 : dessin M. Aubert-Bornand, MRA.

Fig. 10 : tiré de VON GONZENBACH 1961, pl. 5.

Fig. 11 : tiré de GUILHOT et al. 1992, p. 109.

Fig. 12 : photo S. Delbarre.

Fig. 14 : tiré de SECRETAN 1910, plan hors texte p. 28-29.

Fig. 16 : PPM VIII, p. 86.

Fig. 18d-e, 19b-c, 20, 21, 31 : photos M. Bossert, Berne.

Fig. 25a-b : tiré de FARRAR 1998, fig. p. 37.

Fig. 26 : tiré de MANDERSCHIED 1981, fig. 6,1.

Fig. 27 : tiré de MAIURI 1958, fig. 83.

Fig. 30 : tiré de ESPÉRANDIEU 1947, n° 7872, pl. 13.

Fig. 32 : tiré de BONANNO 1975, pl. 16, 2.

Fig. 33 : tiré de RUMPF 1969, n° 35, pl. 12.

Fig. 34 : tiré de GISMONDI 1955, pl. 33,2.

Fig. 35, 36 : tiré de BALTU 1991, p. 16 et p. 58.

Fig. 38 : dessin Ph. Bridel, mise au net J.-P. Dal Bianco, FPA.

Bibliographie

Abréviations cf. aussi p. 8.

- AMELUNG 1908 W. AMELUNG, *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, Bd. II, Berlin, 1908 (Berlin, New York, 1995²).
- BALMELLE et al. 1985 C. BALMELLE et al., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985.
- BALTY 1991 J.-Ch. BALTY, *Curia ordinis*, Bruxelles, 1991.
- BARTOLI 1963 A. BARTOLI, *Curia Senatus. Lo scavo e il restauro*, Rome, 1963.
- BESSAC 1986 J.-C. BESSAC, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, (14^e suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*), Paris, 1986.
- BLAKE 1930 M. E. BLAKE, *The Pavements of the Roman buildings of the Republic and early Empire*, (MAAR VIII), 1930.
- BLANC 2001 P. BLANC, Chroniques des fouilles archéologiques 2001, *BPA* 43, 2001, p. 268-270.
- BLANC 2002 P. BLANC, Chroniques des fouilles archéologiques 2002, *BPA* 44, 2002, p. 152-163.
- BLANC 2003 P. BLANC, Chroniques des fouilles archéologiques 2003, *BPA* 45, 2003, p. 164-167.
- BLANC 2004 P. BLANC, Chronique archéologique 2003, époque romaine, *ASSPA* 87, 2004, p. 372-374.
- BONANNO 1975 M. BONANNO, Nuovi frammenti del fregio del « Teatro Marittimo », *Archeologia Classica* 27, 1975.
- BOSSERT 1983 M. BOSSERT, *Die Rundskulpturen von Aventicum*, (Acta Bernensia IX), Bern, 1983.
- BOSSERT 1990 M. BOSSERT, Le lion sur la fontaine de Fiez (VD). Sculpture romaine ou baroque?, *ASSPA* 73, 1990, p. 95-111.
- BOSSERT 1998a M. BOSSERT, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu « Die Rundskulpturen von Aventicum »*, (CSIR Schweiz, Band I, 1; CAR 69; Aventicum VII), Lausanne, 1998.
- BOSSERT 1998b M. BOSSERT, *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung*, (CSIR Schweiz, Band I, 2; CAR 70; Aventicum VIII), Lausanne, 1998.
- BOSSERT 2002a M. BOSSERT, *Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches – En Chaplix (VD). Nördlicher und südlicher Grabbezirk*, (CSIR Schweiz, Band I, 3; CAR 91; Aventicum XII), Lausanne, 2002.
- BOSSERT 2002b M. BOSSERT, *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris*, (CSIR Schweiz, Band I, 4; CAR 92; Noviodunum IV), Lausanne, 2002.
- BOSSERT/FUCHS 1989 M. BOSSERT, M. FUCHS, De l'ancien sur le forum d'Avenches, *BPA* 31, 1989, p. 12-105.
- CONTI 1970 G. CONTI, *Decorazione architettonica della « Piazza d'Oro » a Villa Adriana*, Rome, 1970.
- Corpus Tunisie II, 1 M.A. ALEXANDER, M. ENNAÏFER, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, II, *Thuburbo Majus*, 1, Région du forum, Tunis, 1980.
- CSIR *Corpus Signorum Imperii Romani – Corpus der Skulpturen der Römischen Welt*.
- DELBARRE-BÄRTSCHI 2002 S. DELBARRE-BÄRTSCHI, Les mosaïques de l'insula 10 à Avenches, *BPA* 44, 2002, p. 137-146.
- DEONNA 1938 W. DEONNA, *Le mobilier délien, (Exploration archéologique de Délos XVIII)*, Paris, 1938.
- DI VITA et al. 1998 A. DI VITA, G. DI VITA-EVRARD, L. BACCHIELLI, *La Libye antique. Cités perdues de l'Empire romain*, Paris, 1998.
- DONDERER 1986 M. DONDERER, *Die Chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin, 1986.
- DUNANT/SAUTER 1965 C. DUNANT, M.-R. SAUTER, La villa romaine de Cara (Presinge, Genève) et sa mosaïque, *Genava* 13, 1965, p. 19-47.
- ESPÉRANDIEU 1947 E. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, XII: Suppléments (suite), Paris, 1947 (auteur R. LANTIER).
- FARRAR 1998 L. FARRAR, *Ancient Roman Gardens*, Somerset, 1998.
- FREI-STOLBA/BIELMAN 1996 R. FREI-STOLBA, A. BIELMAN, *Les inscriptions*, (Doc. MRA 1), Lausanne, 1996.
- FUCHS 1987 M. FUCHS, La mosaïque de Marcien, Flavius d'Avenches, in: P. JOHNSON, R. LING, D.J. SMITH (éd.), *Fifth International Colloquium on Ancient Mosaics held at Bath, England, on september 5-12, 1987. (Journal of Roman Archaeology, Suppl. 9)*, Ann Arbor, 1994, p. 123-134.
- FUCHS 2000 M. FUCHS, *Vallon. Musée et mosaïques romaines* (GAS 30), Fribourg, 2000.
- GISMONDI 1955 I. GISMONDI, *Le tombe monumentali di Porta Marina. Scavi di Ostia. Le necropoli*, vol. III, partie. I, Rome, 1955.

- GRENIER 1958 A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. III.1 L'architecture, l'urbanisme, les monuments*, Paris, 1958.
- GUILHOT *et al.* 1992 J.-O. GUILHOT *et al.*, *20000 m³ d'histoire: les fouilles du parking de la Mairie de Besançon*, Besançon, 1992.
- JASHEMSKI 1979 W.F. JASHEMSKI, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, New Rochelle, New York, 1979.
- JASHEMSKI 1993 W.F. JASHEMSKI, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius. Vol. II: Appendices*, New Rochelle, New York, 1993.
- JOMINI 1894 F. JOMINI, Fouilles particulières, 1891-1892 et 1892-1893, *BPA* 5, 1894, p. 32-36.
- JOMINI 1907 F. JOMINI, Fouilles des particuliers (1903-1907), *BPA* 9, 1907, p. 32-33.
- KOCKEL 1983 V. KOCKEL, *Die Grabbauten vor dem Herkulaner Tor in Pompeji*, (Beiträge zur Erschliessung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur I), Mainz, 1983.
- LIPPOLD 1956 G. LIPPOLD, *Die Skulpturen des Vaticanischen Museums*, Berlin, 1956.
- MAIURI 1951 A. MAIURI, *Pompeji*, Novara, 1951.
- MAIURI 1958 A. MAIURI, *Ercolano. I nuovi scavi (1927-1958)*, vol. I (texte), Roma, 1958.
- MANDERSCHIED 1981 H. MANDERSCHIED, *Die Skulpturenausstattung der kaiserzeitlichen Thermenanlagen*, (MAR XV), Berlin, 1981.
- MAR *Monumenta Artis Romanae*. Berlin.
- MARINI CALVANI 1980 M. MARINI CALVANI, Leoni funerari romani in Italia, *Bollettino d'arte* 65, Ser. 6, 1980, p. 7-14.
- MAY 1986 R. MAY, *Saint-Bertrand-de-Comminges, le point sur les connaissances*, Toulouse, 1986.
- MOREL 1988 J. MOREL, Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles « St-Martin » et « Mur des Sarrains » de 1986, *BPA* 30, 1988, p. 3-96.
- MOREL 1991 J. MOREL, chroniques de fouilles archéologiques, *BPA* 33, 1991, p. 126-130.
- Nouvel ESPÉRANDIEU 2003 *Nouvel ESPÉRANDIEU*, vol. 1: *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, sous la direction de H. LAVAGNE. « Vienne (Isère) », Paris, 2003.
- NUMRICH 1997 B. NUMRICH, *Die Architektur der römischen Grabdenkmäler aus Neumagen. Beiträge zur Chronologie und Typologie*, (Trierer Zeitschrift, 22. Beiheft), Trier, 1997.
- PERNICE 1932 E. PERNICE, *Die hellenistische Kunst in Pompeji. V: Hellenistische Tische, Zisternenmündungen, Beckenuntersätze, Altäre und Truben*, Berlin/Leipzig, 1932.
- PPM IV G. PUGLIESE CARRATELLI (dir.), *Pompeii. Pitture e mosaici. IV*, Rome, 1993.
- PPM VIII G. PUGLIESE CARRATELLI (dir.), *Pompeii. Pitture e mosaici. VIII*, Rome, 1998.
- REBETZ 1997 S. REBETZ, *Mosaïques*, (Doc. MRA 2), Avenches, 1997.
- Recueil I, 3 H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, Province de Belgique, 3, Partie sud, Paris, 1963 (X^e suppl. à Gallia).
- Recueil III, 3 H. LAVAGNE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III, Narbonnaise, 3, Partie sud-est, (X^e suppl. à Gallia), Paris, 2000.
- Recueil IV, 1 C. BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, Aquitaine, 1, Partie méridionale (Piémont pyrénéen), (X^e suppl. à Gallia), Paris, 1980.
- RICHTER 1926 G.M.A. RICHTER, *Ancient Furniture. A History of Greek, Etruscan and Roman Furniture*, Oxford, 1926.
- RICHTER 1966 G.M.A. RICHTER, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*, Basel, London, 1966.
- RUMPF 1969 A. RUMPF, *Die antiken Sarkophagreliefs*, vol. V,1: *Die Meerwesen auf den antiken Sarkophagreliefs*, Berlin, 1939, Rome, 1969².
- SCHMID 1993 D. SCHMID, *Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst*, (Forschungen in Augst 17), Augst, 1993.
- SECRETAN 1910 E. SECRETAN, Fouilles en Prilaz, *BPA* 10, 1910, p. 28-33, plan hors texte p. 28-29.
- SPINAZZOLA 1953 V. SPINAZZOLA, *Pompeii alla luce degli scavi nuovi di Via dell'Abbondanza (anni 1910-1923)*, vol. 1-2, Roma, 1953.
- VON GONZENBACH 1961 V. VON GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz XIII), Bâle, 1961.
- WIBLÉ 1998 F. WIBLÉ, Martigny, FORUM CLAUDII VALLENSIVM, *Vallesia* 53, 1998, p. 461-480.
- WINTER 1908 F. WINTER, *Die Skulpturen mit Ausnahme der Altarreliefs, Altertümer von Pergamon*, Bd. VII/1, Berlin, 1908.

